



Licence Lettres

Parcours Lettres Classiques

Année 2023-2024

Version du 25 août 2023 (sous réserve de modifications)



UFR Lettres et langages
Pôle Humanités

Nantes Université

Sommaire

Sommaire	2
Présentation du Département de Lettres classiques	3
Présentation de la licence Lettres parcours Lettres Classiques	9
Organisation de la licence Lettres Classiques	13
Tableaux des enseignements de la licence.....	17
L1 : premier semestre (12 semaines, 30 ECTS).....	28
L1 : deuxième semestre (12 semaines, 30 ECTS)	38
L2 : premier semestre (12 semaines, 30 ECTS).....	47
L2 : deuxième semestre (12 semaines, 30 ECTS)	63
L3 : premier semestre (12 semaines, 30 ECTS).....	76
L3 : deuxième semestre (12 semaines, 30 ECTS)	88
Règlements et modalités des examens.....	101
Calendrier universitaire 2023-2024	109

Présentation du Département de Lettres classiques

Le Département de Lettres classiques, créé en 1967, fait partie de l'UFR Lettres et Langages dont font également partie les départements de Lettres Modernes, de Philosophie, de Sciences du Langage et de Sciences de l'Éducation et de la Formation.

Adresse

U.F.R. Lettres et Langages
Département de Lettres classiques
Chemin de la Censive du Tertre
B.P. 81227
44312 - NANTES, Cedex 3.

Secrétariat

Bureau 109.5
02 53 52 22 76
courriel : secretariat.lettres-classiques@univ-nantes.fr

Information des étudiants et ressources numériques

Les étudiant.e.s doivent régulièrement **consulter leur adresse universitaire**.

– Toutes les informations importantes de l'Université sont consultables sur le site : <http://www.univ-nantes.fr>

– Les informations du Département de Lettres classiques sont consultables sur le **site du Département** :

<http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr/departements/lettres-anciennes>

et sur le **Carnet Hypothèses** dédié aux Lettres Classiques à Nantes Université : <https://classnantes.hypotheses.org/>

Chaque cours dispose d'une page sur **Madoc** (intranet de Nantes Université).

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à **consulter régulièrement Madoc** pour avoir accès aux ressources déposées par les enseignant.e.s.

Organisation du Département

Géraldine Hertz – Directrice du Département

> Bureau 235 – 02 53 52 23 27

> Geraldine.Hertz@univ-nantes.fr

Secrétariat pédagogique

> Bureau 109.5 – 02 53 52 22 76

> secretariat.lettres-classiques@univ-nantes.fr

Bibliothèque

> Salle 111 (avec celle de Philosophie) – 02 53 52 22 73

> Responsable : **Benoît Chetaille** – 02 53 52 23 04

Autres responsabilités pédagogiques

Responsable de la Licence Lettres Classiques :

Déborah Boijoux (Deborah.Boijoux@univ-nantes.fr)

Responsable du Master Sciences de l'Antiquité :

Frédéric Le Blay (frederic.le-blay@univ-nantes.fr)

Responsable du Master MEEF :

Géraldine Hertz (Geraldine.Hertz@univ-nantes.fr)

Responsable du Master 2 Préparation Supérieure à l'Enseignement (Agrégation) :

Lucie Thévenet (Lucie.Thevenet@univ-nantes.fr)

Responsable de la mobilité internationale (Erasmus) :

Eugenio Amato (Eugenio.Amato@univ-nantes.fr)

Responsable de la formation en langues anciennes des étudiants des autres cursus :

Déborah Boijoux

Enseignants-chercheurs du Département

Eugenio AMATO

Déborah BOIJOUX

Simon CAHANIER

Géraldine HERTZ

Frédéric LE BLAY

Pierre MARÉCHAUX

Bernard MINEO

Anne MORVAN (ATER)

Lucie THÉVENET

Odile TRESCH

Sophie VAN LAER

Enseignants associés

Claire CHAUVIN

Michel DECHA

Matteo DEROMA

Richard FAURE (PR, Université de Tours)

Lucile GLOANNEC

Gwénaëlle IMHOFF

François LE PENUIZIC

Hélène PERIGORD LE GAL

Muriel PHILIPPE

Dorian PONTONNIER

Fabien RICHE

Gaëlle TIREL

Offre de formation du Département de Lettres classiques

LICENCE de Lettres, Parcours Lettres Classiques

3 spécialisations proposées :

*Sociétés et Culture antiques,
Histoire et Historiographie antiques,
Média et Communication*

(D'autres spécialisations portées par d'autres départements de l'UFR, comme « Musique » ou « Professorat des Écoles » sont également accessibles aux étudiant.e.s inscrit.e.s en licence Lettres Classiques. Enfin, les étudiant.e.s peuvent aussi opter pour le bloc « Découverte » où ils choisissent leurs enseignements complémentaires.)

(durée 3 ans)



**MASTER 1 MEEF
Lettres Classiques**

OU

**MASTER 1 Arts, Lettres & Civilisations
Parcours Sciences de l'Antiquité**

**MASTER 2 MEEF
Lettres Classiques**

OU

**MASTER 2 Arts Lettres & Civilisations
Parcours Sciences de l'Antiquité**

Les étudiant.e.s inscrit.e.s dans l'un de ces deux Masters peuvent présenter le CAPES ou le CAFEP de Lettres classiques (caractère obligatoire pour le Master MEEF).

(durée 2 ans)



MASTER 2 Préparation Supérieure à l'Enseignement Lettres Classiques

(durée 1 an)

*Cette mention de Master offre une préparation
à l'**Agrégation externe de Lettres classiques.***

et / ou

DOCTORAT

(durée 3 ans)

Autres cursus

Regroupant des spécialistes des langues et cultures de l'Antiquité, le Département de Lettres classiques assure la formation en latin ou en grec des étudiant.e.s :

- de Lettres Modernes
- de Philosophie
- de Sciences du Langage
- de Sciences de l'Éducation et de la Formation
- d'Histoire
- d'Histoire de l'Art
- d'Archéologie
- de Droit (Master Histoire du Droit)

Ses enseignements de culture antique et ses séminaires de recherche sont ouverts aux étudiant.e.s d'autres cursus, désireux/ses d'approfondir leur connaissance de la civilisation, de la culture et de l'art des mondes antiques.

Il propose également un bloc de spécialisation « Langue et Culture de l'Antiquité » pour les étudiants de Lettres Modernes, de Philosophie et de Sciences du Langage.

Domaines de recherche des enseignants-chercheurs du Département de Lettres classiques

Eugenio AMATO

Littérature grecque d'époque impériale, tardive et byzantine. Rhétorique ancienne. Seconde Sophistique. Sophistique d'époque tardive (Troisième Sophistique). Édition de textes. Paléographie et codicologie grecques. Favorinos d'Arles. Dion de Pruse. Denys d'Alexandrie. Sévère d'Alexandrie le Sophiste. Procope et Chorikios de Gaza. Photios.

Déborah BOIJOUX

Littérature latine classique : poésie augustéenne ; représentation et symbolique de la frontière. Littérature néo-latine : philologie classique (édition, traduction, commentaire) ; humanisme italien des XV^e-XVI^e siècles (en particulier l'école bolonaise : Urceo Codro, Giovan Battista Pio) ; réception de Plaute à la Renaissance. Humanités numériques.

Simon CAHANIER

Littérature romaine, latine et grecque, d'époques républicaine et impériale ; historiographie (Tite-Live) ; littérature exemplaire (Valère Maxime). Mémoire collective ; mémoire culturelle des guerres romaines ; conquête de la péninsule Ibérique. Histoire politique et culturelle de la République romaine et du principat augustéen.

Géraldine HERTZ

Littérature grecque d'époque impériale. Représentation des dieux et conceptions du divin dans la littérature et la philosophie grecques. Religion. Théorie du langage. Judaïsme (en particulier Philon d'Alexandrie et Flavius Josèphe). Gnose (en part. Basilide et les Basilidiens). Platoniciens d'époque impériale (en part. Plutarque, Celse, Numénius, Apulée). Représentations de l'au-delà. Question de l'impiété et de l'athéisme dans le monde grec antique. Lucien de Samosate. Romans grecs.

Frédéric LE BLAY

Histoire et philosophie des sciences : médecine, cosmologies, météorologie, astronomie/astrologie (domaines grec et latin). Philosophie ancienne (domaines grec et latin). Anthropologie de la nature.

Pierre MARÉCHAUX

Littératures anciennes. Rhétorique. Mythographie. Logique et herméneutique. Musicologie.

Bernard MINEO

Historiographie latine : travail sur l'élaboration des récits historiques, leur orientation idéologique. Recherches sur la naissance de la littérature latine au III^e siècle av. J.-C. Paléographie latine. Édition de textes antiques.

Lucie THÉVENET

Tragédie grecque : formation et identité du personnage tragique. Conditions de représentation et contraintes d'écriture. Théâtre antique : comédie et tragédie grecques et latines. Emprunts et réécritures. Transmission et réception. Mythologie : mythe et théâtre. Évolution des personnages dans l'art et la littérature.

Odile TRESCH

Anthropologie des mondes anciens : féminin, rites, symboles.

Sophie VAN LAER

Linguistique latine. La préverbation. Le sens des mots construits (articulation entre forme et signifié lexical). L'expression linguistique de l'espace. La quantification (domaine nominal et domaine verbal). La comparaison et l'apposition (dans l'optique de la construction et de la cohésion d'un énoncé).

Présentation de la licence Lettres parcours Lettres Classiques

La licence Arts, Lettres et Langues mention Lettres de Nantes Université propose deux parcours :

- Lettres Classiques
- Lettres Modernes

Ces parcours sont **complémentaires mais se distinguent** par leur orientation générale.

Le Parcours Lettres Classiques

Le parcours Lettres Classiques accorde une large place à :

- l'étude de la **littérature française et de l'Antiquité**
- l'étude de **deux langues anciennes**
 - > Il est tout à fait possible de débiter les deux langues anciennes en L1, c'est même le cas le plus fréquent)
- l'étude de la **culture de l'Antiquité** (art, mythologie, histoire des idées, civilisation, ...).

Le parcours Lettres Classiques est centré sur une **approche interdisciplinaire des mondes antiques**, aux origines de la civilisation européenne, qui sont **mis en relation avec le monde contemporain**.

Objectifs de la formation

La licence mention Lettres est une **formation généraliste** qui se prolonge le plus souvent par **un master** ou par d'autres formations professionnalisantes.

Par la solidité et la variété de la formation proposée, les étudiant.e.s développent des aptitudes (qualité de l'expression écrite et orale, sens de l'argumentation, esprit de synthèse et d'analyse critique, etc.) de plus en plus prisées de nos jours, qu'ils/elles peuvent faire valoir dans des **champs professionnels variés**, bien au-delà de la seule sphère de l'enseignement.

Un **parcours transversal d'appui à la professionnalisation** facilite l'insertion professionnelle.

Présentation d'ensemble

Contenu de l'enseignement	<p>L'objectif de la licence de LETTRES CLASSIQUES est d'offrir une formation humaniste permettant la compréhension des fondements de la culture européenne et développant la connaissance des traditions héritées de l'Antiquité.</p> <p>La Licence de Lettres Classiques permet aux étudiant.e.s d'acquérir une solide culture littéraire et linguistique, la maîtrise de deux langues anciennes (le latin et le grec), la connaissance de la civilisation antique et d'avoir une ouverture sur des disciplines voisines (histoire ancienne, art, philosophie...).</p> <p>Les étudiant.e.s peuvent s'inscrire en Lettres Classiques même s'ils/elles n'ont pas suivi de cours de latin et/ou de grec dans le secondaire. Dans ce cas, les étudiant.e.s reçoivent pendant les deux premières années (L1 et L2) un enseignement niveau débutant qui leur permet de rejoindre le niveau continuant à leur entrée en L3.</p>
Conditions d'accès	<p>La formation est accessible, au niveau L1, aux titulaires du bac ou du DAEU (via Parcoursup).</p> <p>Les élèves issus des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (concours littéraires) sont admis.e.s en L2 ou en L3 sur examen de leur dossier par la commission pédagogique de la licence Lettres et/ou la commission CPGE de l'Université.</p> <p>Les demandes de réorientation ou de transfert d'une autre Université sont étudiées par la commission pédagogique de la licence Lettres, ainsi que par le Service Scolarité.</p> <p>En cas de réorientation, pensez à demander une validation des acquis : selon la formation suivie antérieurement, il se peut que certains enseignements transversaux puissent être validés. Une admission en L2 Lettres Classiques peut également être envisageable selon le parcours antérieur. La décision revient à la commission pédagogique de la licence Lettres.</p>
Accueil et conditions d'études	<p>La licence de Lettres Classiques est une formation à petits effectifs, ce qui favorise les relations entre les étudiant.e.s ou avec les enseignant.e.s du département. La vie étudiante est très dynamique (groupe sur les réseaux sociaux, BDE des étudiant.e.s de Lettres Classiques, ...).</p> <p>La nécessité d'un travail régulier et l'attention apportée à l'accompagnement pédagogique par les enseignants-chercheurs du Département permettent un très bon taux de réussite dès la L1 : 80 % des étudiant.e.s présent.e.s aux examens obtiennent leur L1, plus de 90 % des</p>

	<p>étudiant.e.s présent.e.s aux examens obtiennent leur L2 et leur L3.</p> <p>Si vous rencontrez des difficultés, un service d'accompagnement à la réussite a été spécialement mis en place par l'université :</p> <p>https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/reussir-son-annee/une-equipe-au-service-de-la-reussite-etudiante</p> <p>Et, si vous avez besoin de conseils, ou tout simplement de faire le point, Gaëlle Hollande, référente de proximité pour la réussite étudiante du Pôle Humanités, est là pour vous recevoir.</p>
<p>Débouchés professionnels</p>	<p>La licence Lettres donne accès à des domaines professionnels variés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • métiers de l'enseignement secondaire (CAPES, CAFEP, Agrégation de Lettres Classiques), de la formation et/ou de la recherche ; • métiers du livre, de la documentation et des archives ; • métiers de la communication et de l'information (journalisme, relations publiques, publicité, ...) • métiers de la culture, de la médiation et du tourisme ; • métiers de l'administration et des relations humaines.
<p>Recherches documentaires</p>	<p>Nantes Université propose l'accès à un réseau de neuf bibliothèques universitaires. L'accès à ces bibliothèques est libre. Les étudiants de Nantes Université sont automatiquement inscrits dans le réseau des bibliothèques universitaire : seule la carte étudiante est requise pour emprunter. Le nombre d'emprunts simultanés est illimité ; la durée du prêt varie entre un mois (étudiants de licences et de masters) et deux mois (doctorants, agrégatifs).</p> <p>Les documents des bibliothèques sont référencés dans le catalogue Nantilus, chacun peut consulter son compte pour accéder à divers services, comme la réservation ou la prolongation d'emprunts.</p> <p>Deux bibliothèques proposent des collections en Lettres classiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La BU Censive se compose de deux espaces, situés au 1^{er} étage du bâtiment Censive, au plus près des salles de cours : la bibliothèque de philosophie-Lettres classiques (salle 111) et le Centre interdépartemental de documentation et de recherche (le CIDRe), salle 100. La bibliothèque de philosophie-Lettres classiques dispose d'un fonds de 30 000 ouvrages. L'accès est libre ; deux ordinateurs et une vingtaine de places sont disponibles (avec prises électriques). • La BU Lettres, sur le campus Tertre, est une bibliothèque pluridisciplinaire proposant, entre autres, une importante collection en lettres modernes (une partie des collections est en magasin) <p>Les horaires en temps réel des BU sont indiqués sur cette page.</p> <p>Les BU proposent régulièrement des formations, pour tous les niveaux.</p>

Initiation à la recherche	<p>La licence de Lettres Classiques initie progressivement les étudiant.e.s aux thématiques de recherche développées par trois laboratoires de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none">- LAMO (Littératures Antiques et Modernes, UR 4276) qui regroupe 5 thématiques : « Archéologie et postérité de soi : sujet, individu, personne et personnage », « Construction littéraire des normes et des hiérarchies », « Patrimonialisation et médiatisations », « Le concert des arts : littérature et intermédialité », « Sens, savoirs et interprétation ».• https://lamo.univ-nantes.fr/- Le CRéAAH (Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire, UMR 6566).• http://creaah.cnrs.fr/- Le Centre François Viète (épistémologie et histoire des sciences et des techniques, UR 1161).• www.cfv.univ-nantes.fr/ <p>Des collaborations régulières ont également lieu avec le CAPHI (Centre Atlantique de Philosophie, EA 7463).</p>
Projet de formation et insertion professionnelle	<p>La licence Lettres propose un parcours transversal d'orientation et d'appui à la professionnalisation des étudiants conçu en concertation avec le SUIO.</p> <p>Ce parcours s'appuie sur des dispositifs innovants (plateforme Career Center, ateliers du SUIO, ...) et fait intervenir le SUIO et la CLIP (Cellule Locale d'Insertion Professionnelle) du Pôle Humanités. Il fait alterner interventions en amphi, un TD « Ouvertures professionnelles », une journée d'orientation avec interventions d'ancien.ne.s étudiant.e.s et témoignages de professionnels.</p> <p>Il est vivement conseillé aux étudiant.e.s, pour mieux définir leur projet professionnel et faciliter leur insertion dans le monde du travail à l'issue de leurs études, de faire un stage, même de courte durée, durant leur licence. La CLIP du Pôle Humanités peut les aider dans cette démarche (définition d'un projet professionnel, prise de contact avec des entreprises et des administrations, recherche de stages).</p> <p>clip.humanites@univ-nantes.fr bureau T068 (bâtiment Tertre).</p>

Organisation de la licence Lettres Classiques

La formation s'organise, durant les trois années de licence, autour de :

- 3 **UE** (unités d'enseignement) **disciplinaires** : enseignements fondamentaux de la licence Lettres Classiques.
- 1 ou 2 **UE** (unités d'enseignement) **transversales** : communes à toutes les licences de l'UFR Lettres et Langages.
- 2 **UE** (unités d'enseignement) **complémentaires** : choisies par les étudiant.e.s, elles permettent d'orienter la formation vers une spécialisation.

1. Les UE disciplinaires (UED)

UE 1 : Littérature française

La formation en littérature française, entamée dès la L1, vous permet de faire un parcours dans les différents siècles, de la littérature du Moyen-Âge à la littérature du XXI^e s.

Les cours sont dispensés par le **Département de Lettres Modernes** et sont communs aux étudiant.e.s des parcours Lettres Classiques et Lettres Modernes.

UE 2 & 3 : Langue et littérature latines & Langue et littérature grecques

La licence Lettres Classiques propose 2 niveaux **en L1 et en L2 : niveau débutant ou niveau continuant**. En L3, tous les étudiants suivent la même formation, qui correspond à un niveau continuant.

L'année de **L3** propose l'**étude de deux auteurs latins et de deux auteurs grecs**. Pour les étudiant.e.s qui débutent l'apprentissage du latin et du grec à l'Université, il est conseillé de se préparer à l'étude et au commentaire d'un texte latin ou/et grec dans le cadre d'une UE complémentaire de L2.

Les UE disciplinaires intègrent des cours portant sur les **cultures des mondes antiques** en L1, et des cours portant sur une **approche linguistique** des langues anciennes en L2 et en L3.

2. Les UE transversales (UET)

Elles permettent d'acquérir des compétences transversales, indispensables à toute formation de licence :

- o une **formation méthodologique** (L1) essentielle pour réussir ses études à l'Université : MTU « Intégration » au 1^{er} semestre, « Maîtrise de l'écrit » au 2^e semestre.
- o l'acquisition de **compétences numériques** (L1 et L2) indispensables pour toute formation de licence.
- o un **projet tutoré** (L2) : les étudiant.e.s de L2 Lettres Classiques, encadré par un.e enseignant.e du département, réalisent ensemble un projet collectif.
- o l'étude d'une **langue vivante** (L1, L2 et L3) : la licence Lettres Classiques propose un choix de langue vivante (allemand, anglais, espagnol). Les étudiant.e.s de L3 ont la possibilité de **débuter l'italien** dans le cadre

d'une UE complémentaire.

- l'orientation et les **ouvertures professionnelles** (L2 et L3) : le parcours transversal d'orientation et de professionnalisation, présent tout au long de la licence, connaît deux temps forts : le TD « Ouvertures professionnelles » dispensé par le SUIO et la validation de ce parcours dans le cadre de l'UE transversale du 2^e semestre, validation liée à la participation des étudiant.e.s aux différents événements proposés.

3. Les UE complémentaires (UEC) : le choix d'une spécialisation

Les enseignements des UE complémentaires sont choisis par les étudiant.e.s. Il peut s'agir d'un 'bloc de spécialisation' (choix 1 au niveau L1 ; choix 1, 2 ou 3 aux niveaux L2 et L3) ou du 'bloc découverte' (c'est-à-dire 2 UEC à choisir 'à la carte').

Choix 1 : Sociétés et culture antiques

Cette spécialisation a pour objectif d'étudier **les mondes antiques dans une approche interdisciplinaire**, reflet de la pluridisciplinarité des Sciences de l'Antiquité :

- mythologie et mythographie dans la littérature et les arts ;
- historiographie et récit des origines ;
- syncrétismes religieux dans l'Antiquité ;
- allégories, mythes et symboles dans l'art antique ;
- sciences, savoirs et philosophie dans le monde antique ;
- déchiffrement des manuscrits et édition scientifique des textes anciens.

Elle permet aux étudiant.e.s d'**approfondir leur connaissance des mondes antiques dans leur relation avec le monde contemporain**. Elle constitue une **initiation à la recherche en Sciences de l'Antiquité** (en L3) et amorce un parcours, reflétant la diversité des domaines d'étude des enseignants-chercheurs, qui se poursuit en master.

Spécifique à la formation proposée à Nantes Université, elle contribue à l'attractivité de la licence Lettres classiques.

Choix 2 (à partir de la L2) : Histoire et historiographie antiques

Cette spécialisation propose :

- un **enseignement renforcé en histoire ancienne** (histoire grecque et histoire romaine) ;
- une **approche historiographique** des mondes antiques ;
- une **initiation à la recherche en historiographie antique**, en particulier pour la lecture des manuscrits (paléographie) et l'édition des textes des historiens.

Les enseignements d'histoire ancienne sont assurés par **l'UFR d'Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie**. Ils réunissent les étudiant.e.s de la spécialisation Histoire et historiographie antiques et les étudiant.e.s de la **licence d'Histoire** de Nantes Université.

Cette spécialisation permet de s'orienter vers le master Sciences de l'Antiquité, mais aussi vers un master d'histoire (domaine de l'Histoire ancienne).

Choix 3 (à partir de la L2) : Culture et médias

Pilotée par le Département de Lettres Modernes et commune au parcours Lettres Classiques et au parcours Lettres Modernes, cette spécialisation s'adresse aux étudiant.e.s qui envisagent de travailler dans le domaine de la communication et des médias.

Choix 4 (à partir de la L2) ou choix 2 en L1 : Découverte

Deux UEC à choisir : voir la liste, mise à disposition à la rentrée, des UE complémentaires offertes à l'échelle de l'UFR. Ces choix se font naturellement sous réserve de compatibilité dans les emplois du temps.

Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1. Adressée chaque année à tous les étudiants, la Journée d'Orientation réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Master ? Concours ? Doctorat ? Pour quels métiers ?

Il sera proposé dans chaque filière des **présentations des formations**, des **témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés**, des **conférences et des stands d'information** sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative, etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'Université qui sera dédiée à cette journée.

2. En L3, l'enseignement « Ouvertures professionnelles » :

- « ouvertures professionnelles : enquête et orientation » au premier semestre (voir l'UET 54 pour plus de détails)

- « ouvertures professionnelles : action et engagement » au deuxième semestre (voir l'UET 64 pour plus de détails)

> Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc.

Enseignement à valider selon les principes expliqués dans la partie de ce livret consacrée à l'UET 64.

Tableaux des enseignements de la licence

Vocabulaire et sigles utilisés :

- UED = Unité d'Enseignement Disciplinaire
- UET = Unité d'Enseignement Transversale
- UEC = Unité d'Enseignement Complémentaire
- CM = Cours Magistral
- TD = Travaux Dirigés
- ECTS = European Credits Transfert System (Système Européen de Transfert de Crédits) ; crédits (ou points) obtenus en validant les différentes UE
- L1, L2, L3 : 1^{re} / 2^e / 3^e année de Licence
- S1 = 1^{er} semestre
- S2 = 2^e semestre
- Madoc = plateforme en ligne, où chaque enseignant.e peut déposer des supports de cours, des exercices ou des informations

En lien avec le contrôle des connaissances / la validation :

- CC = Contrôle continu
- ET = Examen Terminal
- DA = Dispensés d'assiduité

L1 S1 (30 ECTS)

UE Disciplinaires			
UED 11	Littérature française	Histoire littéraire : premiers repères (12h CM)	6 ECTS/30
		Histoire littéraire : étude de corpus (36h TD)	
UED 12	Langue, civilisation et textes latins	Latin débutant approfondi 1 (42hTD) ou Latin continuant 1 (24h TD) + Textes antiques latin 1 (18h TD)	6 ECTS/30
		Culture des mondes antiques 1 (9h TD)	
UED 13	Langue, civilisation et textes grecs	Grec débutant approfondi 1 (42hTD) ou Grec continuant 1 (24h TD) + Textes antiques grec 1 (18h TD)	6 ECTS/30
		Culture des mondes antiques 1 (9h TD)	
UE Transversales			
UET 14	Langue vivante : anglais, espagnol ou allemand (24h TD)		3 ECTS/30
UET 15	MTU « Intégration » (9h réussir ses études + 6h ressources numériques + 4h30 ressources documentaires)		3 ECTS/30
UE Complémentaires			
CHOIX 1 : BLOC « SOCIÉTÉS ET CULTURE ANTIQUES »			
UEC 16	Mythologie et cultures antiques	Art et mythologie 1 (12h CM)	3 ECTS/30
		Mythes et littérature 1 (18h CM)	
UEC 17	Mondes antiques, arts et sociétés	Sociétés antiques et citoyenneté 1 (20h CM)	3 ECTS/30
		Iconographie religieuse (12h CM) ou Grandes découvertes 1 (18h CM) > cours non proposé en 2023-2024	
CHOIX 2 : BLOC « DECOUVERTE » = 2 UEC au choix			

L1 S2 (30 ECTS)

UE Disciplinaires			
UED 21	Littérature française - Genres et notions littéraires	Genres et notions littéraires : premiers repères (12h CM)	6 ECTS/30
		Littérature française: étude de corpus (36h TD)	
UED 22	Langue, civilisation et textes latins	Latin débutant approfondi 2 (42hTD) <i>ou</i> Latin continuant 2 (24h TD) + Textes antiques latin 2 (18h TD)	6 ECTS/30
		Culture des mondes antiques 3 (9h TD)	
UED 23	Langue, civilisation et textes grecs	Grec débutant approfondi 2 (42hTD) <i>ou</i> Grec continuant 2 (24h TD) + Textes antiques grec 2 (18h TD)	6 ECTS/30
		Culture des mondes antiques 4 (9h TD)	
UE Transversales			
UET 24	Langue vivante : anglais, espagnol ou allemand (24h TD)		3 ECTS/30
UET 25	MTU « Maîtrise de l'écrit » (18h TD)		3 ECTS/30
UE Complémentaires			
CHOIX 1 : BLOC « SOCIÉTÉS ET CULTURE ANTIQUES »			
UEC 26	Mythologie et cultures antiques	Art et mythologie 2 (12h CM)	3 ECTS/30
		Mythes et littérature 2 (18h CM)	
UEC 27	Mondes antiques, arts et sociétés	Sociétés antiques et citoyenneté 2 (20h CM)	3 ECTS/30
		Iconographie mythologique (12h CM) <i>ou</i> Grandes découvertes 2 (18h CM)	
CHOIX 2 : BLOC « DECOUVERTE » = 2 UEC au choix			

L2 S1 (30 ECTS)

UE Disciplinaires			
UED 31a	Littérature française du Moyen Âge	Histoire de la littérature française du Moyen Âge (24h CM)	6 ECTS/30
		Littérature française du Moyen Âge : étude d'œuvres (24h TD)	
UED 32	Langue, philologie et textes latins	Latin débutant approfondi 3 (42hTD) ou Latin continuant 3 (24h TD) + Textes antiques latin 1 (18h TD)	6 ECTS/30
		Initiation à la linguistique latine 1 (9h TD)	
UED 33	Langue, philologie et textes grecs	Grec débutant approfondi 3 (42hTD) ou Grec continuant 1 (24h TD) + Textes antiques grec 1 (18h TD)	6 ECTS/30
		Initiation aux dialectes grecs 1 (9h TD)	
UE Transversales			
UET 34	Langue vivante : anglais pour LC, espagnol ou allemand (18/24h TD)		3 ECTS/30
UET 35	Compétences numériques (18h TD)		3 ECTS/30
UE Complémentaires			
CHOIX 1 : BLOC « SOCIÉTÉS ET CULTURE ANTIQUES »			
UEC 36	Pensées et textes antiques	Écoles de pensée dans le monde antique (20h TD)	3 ECTS/30
		Textes antiques latin 1 (18h TD) ou Textes antiques grec 1 (18h TD) ou Grec philosophique (24h TD) ou Latin philosophique (24h TD) ou Archéologie funéraire	
UEC 37	Sociétés antiques	L'humain et son environnement dans l'Antiquité (20h TD)	3 ECTS/30

CHOIX 2 : BLOC « HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE »			
UEC 36	Histoire ancienne	Histoire grecque (24h CM + 36h TD) <i>ou</i> Histoire romaine (24h CM + 36h TD)	3 ECTS/30
UEC 37	Sociétés antiques	L'humain et son environnement dans l'Antiquité (20h TD)	3 ECTS/30
CHOIX 3 : BLOC « CULTURE ET MEDIAS »			
UEC 36	Médias et communication	Les paralittératures (32h TD)	3 ECTS/30
UEC 37	Médias et communication	Littérature et cinéma (32h TD)	3 ECTS/30
CHOIX 4 : BLOC « DECOUVERTE » = 2 UEC au choix			

L2 S2 (30 ECTS)

UE Disciplinaires			
UED 41	Littérature française du XVII^e siècle	Histoire de la littérature française du XVII ^e siècle (24h CM)	6 ECTS/30
		Littérature française du XVII ^e siècle : étude d'œuvres (24h TD)	
UED 42	Langue, philologie et textes latins	Latin débutant approfondi 4 (42hTD) ou Latin continuant 4 (24h TD) + Textes antiques latin 2 (18h TD)	6 ECTS/30
		Initiation à la linguistique latine 2 (9h TD)	
UED 43	Langue, philologie et textes grecs	Grec débutant approfondi 4 (42hTD) ou Grec continuant 2 (24h TD) + Textes antiques grec 2 (18h TD)	6 ECTS/30
		Initiation aux dialectes grecs 2 (9h TD)	
UE Transversales			
UET 44	Langue vivante : anglais pour LC, espagnol ou allemand (18/24h TD)		3 ECTS/30
UET 45	Projet tutoré (18h TD)		3 ECTS/30
UE Complémentaires			
CHOIX 1 : BLOC « SOCIÉTÉS ET CULTURE ANTIQUES »			
UEC 46	Mythes et sources antiques	Métamorphoses des mythes (20h TD)	3 ECTS/30
		Textes antiques latin 2 (18h TD) ou Textes antiques grec 2 (18h TD) ou Grec philosophique (24h TD) ou Latin philosophique (24h TD)	
UEC 47	Sociétés antiques	Écrire l'histoire dans l'Antiquité (20h TD)	3 ECTS/30

CHOIX 2 : BLOC « HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE »			
UEC 46	Territoires et sociétés	Du Caucase au Sinaï, chroniques frontalières du Proche-Orient, du I ^{er} s. av.- J.-C. à la conquête arabe (22h CM) ou Genre et histoire au Moyen Âge/Hommes et femmes dans les villes de l’Islam d’Occident (X ^e -XV ^e s.) (22h CM) > cours non ouvert en 2023-2024 ou Grands mythes bibliques (24h CM)	3 ECTS/30
UEC 47	Historiographie et sources textuelles	Écrire l’histoire dans l’Antiquité (20h TD)	3 ECTS/30
		Textes antiques latin 2 (18h TD) ou Textes antiques grec 2 (18h TD) ou Grec philosophique (24h TD) ou Latin philosophique (24h TD)	
CHOIX 3 : BLOC « CULTURE ET MEDIAS »			
UEC 46	Médias et médiations	Récits médiatiques (18h TD)	3 ECTS/30
		Atelier de médiation culturelle (24h TD)	
UEC 47	Médias et communication	Pratiques rédactionnelles (Résumé et note de synthèse) (24h TD)	3 ECTS/30
CHOIX 4 : BLOC « DECOUVERTE » = 2 UEC au choix			

L3 S1 (30 ECTS)

UE Disciplinaires			
UED 51	Littérature française du XVIII^e siècle	Histoire de la littérature française du XVIII ^e siècle (24h CM)	6 ECTS/30
		Littérature française du XVIII ^e siècle : étude d'œuvres (24h TD)	
UED 52	Langue et littérature latines	Version latine 1 (18h TD)	6 ECTS/30
		Auteur latin 1 : Suétone (12h CM)	
		Auteur latin 2 : Lucain (12h CM)	
UED 53	Langue, linguistique et littérature grecques	Version grecque 1 (18h TD)	6 ECTS/30
		Auteur grec 1 : Sophocle (12h CM)	
		Auteur grec 2 : Lysias (12h CM)	
		Linguistique comparée des langues anciennes 1 (12h CM)	
UE Transversales			
UET 54	Langue vivante et ouvertures professionnelles	Anglais pour LC (18h TD) ou Allemand (24h TD) ou Espagnol (24h TD)	3 ECTS/30
		Ouvertures professionnelles 1 : enquête et orientation (12h TD)	
UE Complémentaires			
CHOIX 1 : BLOC « SOCIÉTÉS ET CULTURE ANTIQUES »			
UEC 55	Initiation à la recherche en sciences de l'Antiquité	Transmission des textes (ecdotique, paléographie, codicologie) (10h CM + 10h TD)	6 ECTS/30
		Représentations du divin dans les mondes anciens (10h CM + 10h TD)	
UEC 56	Langues romanes	Italien débutant 1 (20h TD) ou	3 ECTS/30

		Langue du Moyen Âge pour LC 1 (18h TD)	
CHOIX 2 : BLOC « HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE »			
UEC 55	Perspectives de la recherche 1	Histoire grecque (24h CM + 24h TD) <i>ou</i> Histoire romaine (24h CM + 24h TD)	6 ECTS/30
UEC 56	Langues romanes	Italien débutant 1 (20h TD)	3 ECTS/30
CHOIX 3 : BLOC « CULTURE ET MEDIAS »			
UEC 55	Médias et communication	Livre, politique et société (24h TD)	3 ECTS/30
UEC 56	Médias et communication	Médias et littérature (24h TD)	3 ECTS/30
UEC 57	Médias et communication	Culture de l'image numérique (18h TD)	3 ECTS/30
CHOIX 4 : BLOC « DECOUVERTE » = 2 UEC au choix			

L3 S2 (30 ECTS)

UE Disciplinaires			
UED 61	Littérature française du XIX^e siècle	Littérature française du XIX ^e siècle (24h CM)	6 ECTS/30
		Littérature française du XIX ^e s. : Marceline Desbordes-Valmore, Les Pleurs (24h TD) ou Littérature française du XIX ^e s. : étude du naturalisme (24h CM)	
UED 62	Langue, linguistique et littérature latines	Version latine 2 (18h TD)	6 ECTS/30
		Auteur latin 1 : Suétone (12h CM)	
		Auteur latin 2 : Lucain (12h CM)	
		Linguistique comparée des langues anciennes 2 (12h CM)	
UED 63	Langue et littérature grecques	Version grecque 2 (18h TD)	6 ECTS/30
		Auteur grec 1 : Euripide (12h CM)	
		Auteur grec 2 : Diodore (12h CM)	
UE Transversales			
UET 64	Langue vivante et ouvertures professionnelles	Anglais pour LC (18h TD) ou Allemand (24h TD) ou Espagnol (24h TD)	3 ECTS/30
		Ouvertures professionnelles 2 : action et engagement (12h TD)	
UE Complémentaires			
CHOIX 1 : BLOC « SOCIÉTÉS ET CULTURE ANTIQUES »			
UEC 65	Initiation à la recherche en sciences de l'Antiquité	Anthropologie des mondes anciens (10h CM + 10h TD) > cours non ouvert en 2023-2024	6 ECTS/30
		Spiritualités des mondes antiques et médiévaux (Europe - Orient) (10h CM + 10h TD)	

UEC 66	Langues romanes	Italien débutant 2 (20h TD) ou Langue du Moyen Âge pour LC 2 (18h TD)	3 ECTS/30
CHOIX 2 : BLOC « HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE »			
UEC 65	Perspectives de la recherche 2	Paléographie appliquée à la recherche (22h CM) ou Mondes urbains (22h CM) ou Anthropologie des mondes anciens (10h CM + 10h TD) > cours non ouvert en 2023-2024 ou Spiritualités des mondes antiques et médiévaux (Europe - Orient) (10h CM + 10h TD)	6 ECTS/30
UEC 66	Langue romane	Italien débutant 2 (20h TD)	3 ECTS/30
CHOIX 3 : BLOC « CULTURE ET MEDIAS »			
UEC 65	Médias et transmission	Médiations de la culture (18h TD)	3 ECTS/30
UEC 66	Atelier de médiation culturelle	Pratiques de l'écrit : ateliers de médiation culturelle (24h TD)	3 ECTS/30
UEC 67	Littérature contemporaine	Littérature contemporaine (24h CM)	3 ECTS/30
CHOIX 4 : BLOC « DECOUVERTE » = 2 UEC au choix			

L1 : premier semestre (12 semaines, 30 ECTS)

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRES

UED 11 Littérature française – Panorama de la littérature française 6 ECTS sur 30/Coef. 6

Organisation et volume horaire :

> Deux enseignements : 12h CM + 36h TD

Histoire littéraire : premiers repères	12h CM	Mme Millon-Hazo (sem. 1-4), Mme Ligier-Degauque (sem. 5-8) et M. Tettamanzi (sem. 9-12)
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec les enseignants	
<p>Le cours propose un panorama de la littérature française depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. Il est divisé en trois sections, chacune d'entre elles étant confiée à un ou une spécialiste de la période concernée : Moyen Âge-XVI^e siècle / XVII^e-XVIII^e siècles / XIX^e-XXI^e siècles. On passera en revue les grands courants littéraires et les écoles, les principaux auteurs et autrices, les œuvres majeures, sans oublier de les inscrire dans l'évolution historique et dans le mouvement général des idées.</p>		
<p><i>Bibliographie</i> Pour une histoire littéraire générale, une recommandation de lecture : <i>La Littérature française</i> (deux tomes), sous la direction de Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2007.</p>		

Histoire littéraire : étude de corpus	36h TD	M. Salaün
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant	
Programme à préciser à la rentrée.		

UED 12 Langue, civilisation et textes latins**6 ECTS/Coef. 6**

> Deux enseignements :

- Latin débutant approfondi 1 (42h TD)
- OU Latin continuant 1 (24h TD) + Textes antiques latin 1 (18h TD)
- Culture des mondes antiques 1 (9h TD)

Latin débutant approfondi 1		42h TD	M. Cahanier et Mme Imhoff
<i>Contrôle des connaissances</i>	Courtes interrogations durant le semestre : 30 % (sauf DA) Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2) : 70%		
<p>Ce cours s'adresse aux étudiants latinistes débutants, spécialistes et non spécialistes. Il propose un apprentissage progressif et systématique de la langue latine et initie à la version (traduction en français de textes latins). Il permet en outre de renforcer la maîtrise des compétences grammaticales et d'expression écrite en français. L'objectif est, dès la fin de la L1, de donner accès des textes latins relevant de genres différents, dans la perspective du commentaire littéraire, historique ou philosophique abordé en L2 et L3. Ce cours est fortement conseillé aux étudiants souhaitant préparer l'épreuve de version latine des concours d'enseignement du second degré. Le format approfondi (3h30) permet une progression rapide, mais celle-ci repose sur la participation active des étudiants.</p>			
<p><i>Bibliographie</i></p> <p>-Manuel à se procurer pour la rentrée (programme du 1er semestre : leçons 1 à 7 du manuel) : S. Deléani, <i>Initiation à la langue latine et à son système. Manuel pour les grands débutants</i>, Armand Colin.</p> <p>-En outre, en plus du <i>Dictionnaire Latin-Français</i> de F. Gaffiot (en version complète, la date d'édition est sans importance), il est nécessaire de posséder une grammaire et, éventuellement, une syntaxe latine, au choix. <i>La syntaxe latine</i> d'A. Ernout et F. Thomas est recommandée.</p>			

OU			
Latin continuant 1		24h TD	Mme Chauvin
<i>Contrôle des connaissances</i>	Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)		
<p>Le cours s'adresse aux étudiants qui ont déjà suivi des cours de latin dans le secondaire. Il propose de reprendre pas à pas les bases de la morphologie, de la syntaxe et du vocabulaire à travers l'étude de textes latins simples, des lectures suivies et la pratique du thème d'application. Une méthode générale de traduction sera proposée.</p>			

Textes antiques latin 1 : Sénèque		18h TD	M. Riche
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2)		
<p>L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. L'œuvre au programme au premier semestre, cette année, est <i>Lettres à Lucilius</i> – Livres III et IV, texte établi par F. Préchac et traduit par H. Noblot, édition Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche », 2013.</p> <p>Cette étude permettra d'introduire ou d'approfondir la méthode de traduction orale et de commentaire des textes latins.</p> <p>Dans sa correspondance, Sénèque partage sa philosophie avec son disciple Lucilius. Notre travail consistera à dégager les principes constants de cette philosophie à travers la multiplicité des exemples très concrets qui sont traités dans ces lettres. Nous ne manquerons pas de rapprocher la philosophie de l'auteur et sa vie, tant elles sont indissociables, dans sa carrière politique qui l'a conduit aux plus hautes responsabilités, puis dans son « exil intérieur » et enfin dans sa propre mort, qui ressemble fortement à celle qu'il a rêvée dans sa correspondance et dont l'évocation ne manque pas de toucher le lecteur de notre époque, et fait de ses lettres une œuvre d'une authenticité incomparable et de Sénèque une figure de philosophe digne d'un Socrate.</p> <p>De plus, nous tâcherons d'aborder les grandes thématiques de la philosophie ancienne telles que le bonheur, la mort, l'amitié, la richesse, la solitude, en nous constituant un panorama des grandes écoles philosophiques auxquelles notre auteur fait souvent référence.</p>			
<p><i>Bibliographie</i></p> <p>Les extraits étudiés seront photocopiés et distribués, mais il est nécessaire d'avoir lu intégralement le texte en traduction pour saisir la constance de la philosophie sénèque : <i>Sénèque. Lettres à Lucilius</i>, Livres III et IV, texte établi par F. Préchac et traduit par H. Noblot, Paris, Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche », 2013.</p>			

Culture des mondes antiques 1		9h TD	M. Deroma
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2)		
<p>Quelques éléments de civilisation romaine</p> <p>Ce cours vise à donner aux étudiants de Lettres classiques de 1^{ère} année des connaissances de base relativement aux grands découpages de l'histoire romaine et de ses pratiques politiques, religieuses et sociales. Il s'agira de se concentrer sur chacune des trois grandes périodes de l'histoire romaine (Royauté, République et Empire) afin d'en analyser les caractéristiques et leur importance dans notre société. À la fin du cycle de leçons, l'étudiant sera en mesure de mieux appréhender la suite de ses études dans le cursus de Lettres classiques, et capable de maîtriser l'essentiel des richesses de la civilisation romaine (histoire, régimes politiques, religion, économie, commerce, éducation, transmission des textes et genres littéraires).</p>			

UED 13 Langue, civilisation et textes grecs**6 ECTS /Coef. 6**

> Deux enseignements :

- Grec débutant approfondi 1 (42h TD)
- OU Grec continuant 1 (24h TD) + Textes antiques grec 1 (18h TD)
- Culture des mondes antiques 2 (9h TD)

Grec débutant approfondi 1		42h TD	Mme Hertz et M. Deroma
<i>Contrôle des connaissances</i>	Courtes interrogations durant le semestre : 30 % (sauf DA) Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2) : 70%		
Le cours, destiné à celles et ceux qui n'ont pas fait de grec dans le secondaire ou qui en ont rapidement interrompu l'étude, débutera avec la découverte de l'alphabet grec et guidera pas à pas l'étudiant.e vers la maîtrise des bases de la morphologie et de la syntaxe. Très vite, grâce aux apprentissages grammaticaux et lexicaux, il vous sera possible de lire de courts extraits des grands textes de la littérature grecque.			
<i>Bibliographie</i> Manuel utilisé (merci de vous le procurer avant le début des cours) : Jean-Victor Vernhes, <i>Hermaion. Initiation au grec ancien</i> , Paris, Orphys, 2003 (1 ^{re} édition : 1994)			

OU			
Grec continuant 1		24h TD	M. Amato
<i>Contrôle des connaissances</i>	Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)		
<u>Objectif</u> :			
- enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs.			
- conforter ses connaissances grammaticales.			
- se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.			
<u>Programme</u> :			
Traduction de textes de prose (philosophes, orateurs, historiens, etc.).			
<u>Conseils préparatoires</u> :			
- pratiquer le "petit-grec" (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr .)			
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, <i>La grammaire grecque</i> par l'exemple, éd. Ellipses.			

Textes antiques grec 1 : Lucien de Samosate		18h TD	Mme Gloannec
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2)		
Programme : Extraits de Lucien de Samosate Édition utilisée : Lucien, <i>Voyages extraordinaires</i> , Paris, Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche ».			
Objectif : - être capable de traduire un extrait d'une dizaine de lignes (sans dictionnaire) d'une œuvre de la littérature grecque - être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque. - connaître les enjeux narratifs, littéraires et philosophiques d'un texte à la postérité foisonnante. - enrichir sa culture.			
Conseils préparatoires : - lire en traduction, dans le volume <i>Voyages extraordinaires</i> , les <i>Histoires vraies</i> A et B (p. 31 à 139) - prendre soin de sa culture personnelle.			
Bibliographie Lucien, <i>Voyages extraordinaires</i> ¹ , Paris, Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche ».			
¹ Titre choisi par la maison d'édition, il ne s'agit pas d'un titre antique.			

Culture des mondes antiques 2		9h TD	M. Deroma
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2)		
Quelques éléments de civilisation grecque Ce cours vise à donner aux étudiants de Lettres classiques de 1 ^{ère} année des connaissances de base relativement aux grands découpages de l'histoire grecque et des pratiques politiques, religieuses et sociales de la Grèce ancienne. Il s'agira essentiellement de se concentrer sur les cités rivales d'Athènes et de Sparte qui sont considérées comme le socle de la civilisation occidentale sur les plans politique, économique, social, culturel. À la fin du cycle de leçons, l'étudiant sera en mesure de mieux appréhender la suite de ses études dans le cursus de Lettres classiques, et capable de maîtriser l'essentiel des richesses de la civilisation grecque (histoire, dialectes, régimes politiques, religion, économie, commerce, éducation, transmission des textes et genres littéraires).			

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALES

UET 14 Langue vivante

3 ECTS/Coef. 3

> Un enseignement de langue, au choix (24h TD)

Anglais	24h TD	M. Lillis
<i>Contrôle des connaissances</i> contrôle continu oral et contrôle continu écrit		
Film Analysis in English		
Acquisition des méthodes d'analyses filmiques, et étude d'extraits littéraires et d'adaptations cinématographiques anglophones. Le cours sera entièrement en anglais.		
<i>Bibliographie</i>		
Les différents supports seront fournis en classe et disponibles sur Madoc.		
OU		
Allemand	24h TD	
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignant		
Les informations relatives à ce cours seront communiquées à la rentrée.		
OU		
Espagnol	24h TD	
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignant		
Les informations relatives à ce cours seront communiquées à la rentrée.		

UET 15 MTU « Intégration »

3 ECTS/Coef. 3

> Trois enseignements obligatoires

Réussir ses études	9h TD	Mme Morvan
<i>Contrôle des connaissances</i> contrôle de l'assiduité		
Six séances jalonnent le semestre et vous aident à vous orienter dans votre parcours.		
<u>Programme</u> :		
- Séance 1 : prendre ses marques à l'université (réunion de rentrée L1)		

- Séance 2 : vie universitaire et vie de campus
- Séance 3 : trouver un équilibre
- Séance 4 : organiser son travail
- Séance 5 : orientation et réorientation, quel projet pour vos études ?
- Séance 6 : préparer la suite de l'année

Utiliser les ressources numériques		4h CM + 2h TD	M. Tagri
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant		
<p>La formation permet d'acquérir la maîtrise d'un ensemble de compétences et outils nécessaires pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur (communication, production d'écrits longs, travail collaboratif, etc.). La formation en L1 est dispensée sous la forme suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Un premier cours de 2h au moment de la pré-rentrée présente les enjeux des usages des outils numériques pour les étudiants et aide à la prise en main des outils indispensables. · Un TD de 2h en salle informatique amène à s'approprier les outils numériques proposés par l'université et les bases de la mise en forme du traitement de textes longs. · Un CM en fin de semestre présente le numérique responsable dans la pratique universitaire. Cet enseignement se poursuit en L2. <p><u>Contact</u> : M. Reda TAGRI, responsable PIX pour l'Université : bureau C202 (bâtiment Censive)/ tél. : 02 53 52 22 40 - Reda.Tagri@univ-nantes.fr</p>			

Utiliser les ressources documentaires		4,5h TD	
<i>Contrôle des connaissances</i>	Validation par un quizz en ligne (1h) en fin de semestre, portant sur l'ensemble des trois séances. La note comptera pour 7 points /20 dans le total de l'UE.		
<p>La recherche et l'usage des documents constituent l'une des clefs de votre réussite dans les études. Quelles sont les bibliothèques auxquelles vous avez accès, et comment les utiliser ? Comment utiliser efficacement catalogues, bases de données, ressources en ligne, etc. ? Comment lire et comment établir une bibliographie ?</p> <p>Le Service Commun de la Documentation (SCD) organise une formation en trois temps pour répondre à ces questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Visite ludique des bibliothèques (1h en BU) 2. Atelier : utiliser les ressources documentaires (2h en salle Formation de la BU Lettres) 3. Module de formation en ligne (1h30 sur Madoc) 			

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRES

(6 ECTS/Coef. 6)

CHOIX 1 : BLOC « SOCIÉTÉS ET CULTURE ANTIQUES »

UEC 16 Mythologie et cultures antiques

3 ECTS/Coef. 3

> Deux enseignements obligatoires

Art et mythologie 1		12h CM	Mme Boijoux
Contrôle des connaissances	Contrôle continu (session 1 et session 2) : devoir sur table d'1 heure		
“Messages d’outre-tombe” : l’iconographie des sarcophages romains			
Parce que la mythologie imprègne toutes les strates de la société romaine, elle accompagne naturellement les Romains dans l’au-delà. En s’appuyant sur l’analyse esthétique des reliefs de sarcophages, ce cours se propose d’étudier les représentations sociales et philosophiques d’une culture romaine habitée, jusque dans la mort, par la mythologie.			
<i>Bibliographie</i>			
-Cumont F., <i>Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains</i> , Balty J. et J.-C. (nouvelle édition), Turnhout, Brepols, 2015.			
- <i>Iconographie funéraire romaine et société : corpus antique, approches nouvelles ?</i> , Baratte F. et Galinier M. (éd.), Presses Universitaires de Perpignan, 2013.			

Mythes et littérature 1		18h CM	M. Maréchaux
Contrôle des connaissances	Examen terminal (session 1 et session 2) : devoir sur table de 2h		
Ce cours a pour objet la lecture et l’interprétation des grands mythes de l’humanité. Il propose un parcours dans les littératures du monde entier de l’Antiquité à nos jours (Grèce, Rome, Inde, Japon, Perse, Egypte, Afrique centrale, Arabie, mondes nordiques). Il évoque les origines de l’Univers, la guerre des dieux et les liens que l’humanité n’a cessé d’entretenir avec le divin. De la castration d’Ouranos aux ruses de Zeus, de l’invention de la femme au voyage d’Ulysse, des travaux d’Hercule au destin boiteux d’Œdipe, des désirs d’immortalité de Gilgamesh aux aventures de Beowulf, des voyages de Sinbad aux combats de Thor contre les Géants, de l’infanticide de Rostam à la Saga de Glúmr le meurtrier, ce cours redonnera la voix à ces vieux mythes toujours vivants. La méthode utilisée au cours de ces séances sera comparatiste : nous établirons des liens entre les époques, entre les pays, entre les types d’œuvres abordées et entre les supports d’écriture (littératures, musiques, arts figurés, cinéma) passant d’Homère à			

Offenbach, du *Mahâbhârata* au *Livre des rois*, d'Ovide à Tolkien et à Lewis Carroll, ou de Picasso à Tim Burton, ou d'Orwell à Damasio.

Bibliographie

Une bibliographie et un plan de cours seront distribués au début de l'année universitaire.

UEC 17 Mondes antiques, arts et sociétés

3 ECTS/Coef. 3

> Deux enseignements obligatoires :

- Sociétés antiques et citoyenneté 1 (20h CM)
- Iconographie religieuse (12h CM) OU Grandes découvertes 1 (18h CM)

Sociétés antiques et citoyenneté 1	20h CM	Mme Thévenet
<i>Contrôle des connaissances</i> Examen terminal (session 1 et session 2) : devoir sur table de 2h		
Un autre mythe grec : la démocratie athénienne		
<p>Le cours sera consacré à l'étude de la notion de citoyenneté dans le monde grec antique, à travers le prisme de la démocratie athénienne. Il s'agira de présenter et d'interroger la conception du citoyen à travers le fonctionnement des instances de la cité et de ses diverses « assemblées » au sens large, qu'elles soient politiques, judiciaires, religieuses et théâtrales. En contrepoint, on en évoquera les à-côtés : les formes de gouvernement présentes dans d'autres cités, en particulier à Sparte, ainsi que les différentes entités de tous les non-citoyens (femmes, esclaves ou métèques). Fondé sur les données historiques et archéologiques incontournables, ce parcours laissera une large place aux sources littéraires et à leur histoire, pour tenter de décrypter la complexité de la citoyenneté grecque, dans sa construction et dans sa réception.</p>		

Iconographie religieuse	12h CM	Mme Legeay, Mme Pubert
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec les enseignantes		
<p>La lecture des images bibliques est fondamentale pour aborder la peinture et la sculpture. Dans ce cours seront données des clefs pour la reconnaissance des différents personnages représentés, et sera aussi traité le rôle de ces images, le rapport entre les textes et les images, le tout contextualisé, les images n'ayant pas la même portée des premiers temps chrétiens à nos jours.</p>		
<i>Bibliographie</i>		
<p>-MÂLE É., <i>L'art religieux après le concile de Trente</i>, Paris, A. Colin, 1932. -MÂLE É., <i>L'art religieux du XIII^e siècle en France. Étude sur l'iconographie du Moyen Age et sur ses sources d'inspiration</i>, Paris, Klincksieck, 2021 (1ère éd 1898).</p>		

-GRABAR A., *Les Voies de la création en iconographie chrétienne*, Paris, Flammarion, 2009 (1^e éd. 1978).

-*La Bible* [à lire absolument : la Genèse, les Évangiles, les Actes des apôtres, l'Apocalypse].

OU

Grandes découvertes 1

18h CM

Ce cours ne sera pas proposé en 2023-2024.

CHOIX 2 : BLOC « DÉCOUVERTE »

Deux UEC à choisir

Voir la liste, mise à disposition à la rentrée, des UE complémentaires offertes à l'échelle de l'UFR. Ces choix se font naturellement **sous réserve de compatibilité dans les emplois du temps.**

L1 : deuxième semestre (12 semaines, 30 ECTS)

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRES

UED 21 Littérature française – Genres et notions littéraires

6 ECTS/Coef. 6

> Deux enseignements : 12h CM + 36h TD

Genres et notions littéraires : premiers repères	12h CM	Mme Pierre
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignante		
<p>Ce cours abordera les principaux critères qui permettent d'identifier un texte : forme (vers/prose), genres (épopée, comédie, tragédie, poésie, roman), avec leurs notions attenantes : (scènes, actes, satire, parodie, épisode, péripétie, dénouement, épilogue, personnage...) ; on reviendra également sur l'idée de registre littéraire (pathétique, épique, lyrique...). Et l'on verra également comment les textes s'entendent à déjouer les étiquettes de forme, de genre et de registre. Au cœur de ces « appellations » diverses, pour certaines très anciennes, résident deux grandes questions : la hiérarchie des sujets et la création des émotions en littérature.</p>		
<i>Bibliographie</i> Le cours s'appuiera sur des extraits littéraires variés (déposés sur Madoc) qui permettront de fixer le lexique métalittéraire et de le mettre à l'épreuve.		

Littérature française : étude de corpus	36h TD	Mme Pierre
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignante		
<p>Le cours abordera les rapports que la littérature entretient avec le fait divers. Entre attirance et répulsion. Les enjeux sont à la fois anthropologiques et littéraires (que faire avec les monstres, que faire avec l'invraisemblable ?).</p> <p>Autour du livre d'Emmanuel Carrère <i>L'Adversaire</i> (Gallimard Folio à se procurer), nous proposerons une anthologie d'extraits du XIX^e au XXI^e siècle.</p>		

Bibliographie

-Emmanuel Carrère, *L'Adversaire*, Paris, Gallimard, Folio.

UED 22 Langue, civilisation et textes latins

6 ECTS/Coef. 6

> Deux enseignements :

- Latin débutant approfondi 2 (42h TD)
- OU Latin continuant 2 (24h TD) + Textes antiques latin 2 (18h TD)
- Culture des mondes antiques 3 (9h TD)

Latin débutant approfondi 2		42h TD	Mme Van Laer, M. Riche
<i>Contrôle des connaissances</i>	Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)		
Ce cours poursuit l'apprentissage systématique du latin commencé dans le cours « latin débutant approfondi 1 ». Les connaissances acquises au 1 ^{er} semestre et les notions grammaticales étudiées au 2 ^e semestre permettent d'aborder de véritables textes latins traduits pendant le cours par les étudiants.			
<i>Bibliographie</i>			
L'apprentissage du latin se fait à partir d'un manuel (à se procurer) :			
S. Deléani, <i>Initiation à la langue latine et à son système, Manuel pour les grands débutants</i> .			
Programme du 2 ^e semestre : leçons 8 à 14 du manuel.			

OU			
Latin continuant 2		24h TD	Mme Chauvin
<i>Contrôle des connaissances</i>	Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)		
Continuation du cours « Latin continuant 1 ».			
Textes antiques latin 2		18h TD	M. Riche
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2)		
Dans la continuité de ce qui a été fait au 1 ^{er} semestre avec la correspondance de Sénèque, il s'agira cette fois d'étudier des extraits d'une œuvre latine, cette fois-ci écrite en vers (choix encore indéterminé).			

Bibliographie

Elle sera précisée ultérieurement.

Culture des mondes antiques 3	9h TD	Mme Périgord Le Gal
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2)	
Le cours approchera la culture latine à travers le thème de la religion, son évolution à travers l'histoire de l'empire romain, son évocation dans la littérature et ses traces archéologiques. Seront ainsi abordés les particularités d'une religion polythéiste absorbant les croyances des peuples conquis, les cultes domestiques ou la pratique des cultes à mystère.		

UED 23 Langue, civilisation et textes grecs 6 ECTS /Coef. 6

> Deux enseignements :

- Grec débutant approfondi 2 (42h TD)
OU Grec continuant 2 (24h TD) + Textes antiques grec 2 (18h TD)
- Culture des mondes antiques 4 (9h TD)

Grec débutant approfondi 2	42h TD	M. Amato
<i>Contrôle des connaissances</i>	Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)	
Le cours, destiné à celles et ceux qui n'ont pas fait de grec dans le secondaire ou qui en ont rapidement interrompu l'étude, débutera avec la découverte de l'alphabet grec et guidera pas à pas l'étudiant vers la maîtrise des bases de la morphologie et de la syntaxe. Très vite, grâce aux apprentissages grammaticaux et lexicaux, il sera possible de lire de courts extraits des grands textes de la littérature grecque.		
<i>Bibliographie</i> Manuel utilisé : Jean-Victor Vernhes, <i>Hermaion. Initiation au grec ancien</i> , Paris, Orphys, 2003 (1re édition : 1994)		

OU		
Grec continuant 2	24h TD	Mme Morvan
<i>Contrôle des connaissances</i>	Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)	
Le cours prend la suite du cours « grec continuant » du premier semestre. Il a pour objectif d'approfondir les connaissances grammaticales en grec ancien tout en entraînant les étudiants		

à la traduction de textes (principalement poétiques). Les étudiants se familiariseront avec les principaux outils de travail sur les textes antiques :

- le dictionnaire grec-français : A. Bailly, *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette, 2018 ;
- une grammaire grecque, par exemple celle de Joëlle Bertrand, *Nouvelle grammaire grecque*, 3e éd., Paris, Ellipses, 2010.

Bibliographie

- A. Bailly, *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette, 2018.
- J. Bertrand, *Nouvelle grammaire grecque*, 3e éd., Paris, Ellipses, 2010.

Textes antiques grec 2

18h TD

Mme. Tirel

Contrôle des connaissances

Contrôle continu (session 1 et session 2)

Objectif :

- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque.
- connaître les enjeux rhétoriques et littéraires de textes extraits d'orateurs grecs.
- enrichir sa culture littéraire à travers la lecture de tragédies grecques.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits du *Contre Ératosthène* de Lysias et du discours *Sur la couronne* de Démosthène ; extraits de l'*Antigone* de Sophocle et de la *Médée* d'Euripide.

Conseils préparatoires :

- lire des œuvres de la littérature grecque en traduction (en priorité des tragédies).
- lire les biographies des orateurs précédemment nommés (Démosthène et Lysias) et en faire le résumé.
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

Culture des mondes antiques 4

9h TD

M. Décha

Contrôle des connaissances

Contrôle continu (session 1 et session 2)

Ce TD offrira un panorama de la littérature grecque d'Homère à Démosthène en proposant de nombreux extraits en traduction. Il s'agira en autres de caractériser les différents genres littéraires grecs en montrant les écarts et les inspirations pour la littérature française.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALES

UET 24 Langue vivante

3 ECTS/Coef. 3

> Un enseignement de langue, au choix (24h TD)

Anglais		24h TD	Mme Paris
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu. La participation active au cours sera prise en compte dans l'évaluation.		
<i>Me, Myself and I : the Representations of the Self in Art and Culture. From the self-portrait to the selfie, from autobiography to autofiction.</i>			
Nous travaillerons donc sur divers supports qui nous permettront de réfléchir à l'évolution de cette représentation au travers des siècles.			
<i>Bibliographie</i> Des documents méthodologiques, de travail, ainsi que des documents d'aide linguistique seront disponibles sur Madoc.			
OU			
Allemand		24h TD	
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant		
Les informations relatives à ce cours seront communiquées à la rentrée.			
OU			
Espagnol		24h TD	
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant		
Les informations relatives à ce cours seront communiquées à la rentrée.			

UET 25 MTU « Maîtrise de l'écrit »

3 ECTS/Coef. 3

> Un enseignement obligatoire

Maîtrise de l'écrit		18h TD	Mme Zahra
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu, avec une partie de la note sur le passage de la certification DA : devoir sur table de 2 heures		

Le TD MTU Maîtrise de l'écrit vise à renforcer les compétences de compréhension et de production écrites des étudiants. Il s'articulera autour de trois axes principaux : restituer et reformuler des informations ; s'exprimer dans une langue correcte, précise et soutenue, qui sied au contexte académique ; acquérir ou consolider son savoir-faire descriptif, narratif et argumentatif. Le cours permettra, en outre, de préparer le passage d'une certification (Écri+ ou Voltaire) qui évaluera les progrès réalisés.

Les supports de travail, décorrélés des disciplines respectives des étudiants, pourront prendre des formes diverses : écrits académiques, interviews, débats, articles de presse, lettres de motivation, etc.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRES

(6 ECTS/Coef. 6)

CHOIX 1 : BLOC « SOCIÉTÉS ET CULTURE ANTIQUES »

UEC 26 Mythologie et cultures antiques

3 ECTS/Coef. 3

> Deux enseignements obligatoires

Art et mythologie 2		12h CM	Mme Hertz
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2) : devoir sur table d'1 heure		
Le mythe d'Ulysse en images			
<p>Aujourd'hui, Ulysse nous apparaît surtout comme une figure littéraire, du fait de la postérité sans égal de l'<i>Odyssée</i> : on a souvent reconnu en lui le prototype du héros moderne, le représentant d'un nouveau type humain, devant faire face à une réalité élargie par rapport au monde héroïque et aristocratique qui était celui de l'<i>Illiade</i>, et capable d'en surmonter les dangers grâce à son endurance et à son astuce.</p> <p>En confrontant les sources littéraires (épiques, lyriques, tragiques) et un échantillon des nombreuses images d'Ulysse que nous a léguées l'art antique, ce cours permettra de comprendre comment Ulysse – pour les hommes et les femmes de l'Antiquité grecque et latine – était une figure <i>iconographique</i> avant même d'être perçu comme un personnage littéraire. Nous étudierons des images d'époque et de nature variées, depuis les Ulysse miniatures délicatement incisés sur des gemmes jusqu'à la monumentale statufication de l'aveuglement du Cyclope découverte en 1957 dans la grotte de Spelunca. Ce faisant, nous découvrirons les diverses facettes d'une figure aussi inspirante qu'atypique, qui a infléchi durablement notre conception de ce qu'est un héros.</p>			

Mythes et littérature 2		18h CM	M. Maréchaux
<i>Contrôle des connaissances</i>	Examen terminal : devoir sur table de 2 heures (session 1 et session 2)		
<p>Ce cours a pour objet la lecture et l'interprétation des grands mythes de l'humanité. Il propose un parcours dans les littératures du monde entier de l'Antiquité à nos jours (Grèce, Rome, Inde, Japon, Perse, Egypte, Afrique centrale, Arabie, mondes nordiques). Il évoque les origines de l'Univers, la guerre des dieux et les liens que l'humanité n'a cessé d'entretenir avec le divin. De la castration d'Ouranos aux ruses de Zeus, de l'invention de la femme au voyage d'Ulysse, des travaux d'Hercule au destin boiteux d'Œdipe, des désirs d'immortalité de Gilgamesh aux aventures de Beowulf, des voyages de Sinbad aux combats de Thor contre les Géants, de l'infanticide de Rostam à la Saga de Glúmr le meurtrier, ce cours redonnera la voix à ces vieux mythes toujours vivants. La méthode utilisée au cours de ces séances sera comparatiste : nous établirons des liens entre les époques, entre les pays, entre les types d'œuvres abordées et entre les supports d'écriture (littératures, musiques, arts figurés, cinéma) passant d'Homère à Offenbach, du <i>Mahâbhârata</i> au <i>Livre des rois</i>, d'Ovide à Tolkien et à Lewis Carroll, ou de Picasso à Tim Burton, ou d'Orwell à Damasio.</p>			
<p><i>Bibliographie</i> Une bibliographie et un plan de cours seront distribués au début de l'année universitaire.</p>			

UEC 27 Mondes antiques, arts et sociétés**3 ECTS/Coef. 3**

> Deux enseignements obligatoires :

- Sociétés antiques et citoyenneté 2 (20h CM)
- Iconographie mythologique (12h CM) OU Grandes découvertes 2 (18h CM)

Sociétés antiques et citoyenneté 2		20h CM	Mme Van Laer
<i>Contrôle des connaissances</i>	Examen terminal : devoir sur table de 2 heures (session 1 et session 2)		
<p>Le cours sera consacré à l'étude de la notion de citoyenneté dans le monde romain antique. Il commencera par une présentation des classes d'âges à Rome, organisées en fonction du rôle dévolu aux hommes et aux femmes dans la société. Nous étudierons ensuite la façon dont Rome a très largement accordé la citoyenneté romaine et les débats que cela a pu susciter, avant de nous intéresser au rôle du citoyen dans la Rome antique (organisation censitaire, clivage politique entre <i>optimates</i> et <i>populares</i>, représentativité des assemblées du peuple, manifestations de l'opinion publique dans les théâtres, ...). Pour élargir cette réflexion, nous envisagerons la réflexion menée par les philosophes sur une universalité de la condition humaine, en lien avec le concept de citoyen du monde (<i>cosmopolitês</i>) des Stoïciens.</p>			

Bibliographie

Le cours s'appuiera sur des textes antiques traduits. Des références bibliographiques seront données pour chacun des thèmes traités.

Iconographie mythologique		12h CM	Mme Matabon
Contrôle des connaissances		à voir avec l'enseignante	
La mythologie grecque et romaine			
Loin des récits souvent simplifiés qu'en donnent les films, mini-séries ou jeux vidéo, la mythologie grecque et romaine est un univers foisonnant et captivant. A travers des rebondissements multiples, des variantes nombreuses, dieux et déesses du panthéon s'aiment et s'affrontent, se jalouent et se trahissent dans des récits qui interprètent nos origines et dont l'intensité n'a rien à envier aux sagas actuelles.			
Bibliographie			
-Aghion I., Barbillon C., Lissarague F., <i>Héros et dieux de l'Antiquité</i> , Paris, Flammarion, coll. Tout l'Art, 1992.			
-Grimal P., <i>Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine</i> , Paris, PUF, 1951.			
-Gantz T., <i>Mythes de la Grèce archaïque</i> , Paris, Belin, 2004.			
-Chantal (de) L., <i>Panthéon en poche. Dieux et déesses de l'Antiquité</i> , Paris, Les Belles Lettres, coll. Signets, 2007.			
OU			
Grandes découvertes 2	18h CM	M. Guyodo, Mme Boulud-Gazo, M. Monteil, M. Mouchard, M. Henigfeld, Mme Dieulefet	
Contrôle des connaissances		à voir avec les enseignants	
Ce cours vient en complément de celui du premier semestre et correspond à une première approche de l'archéologie fondée sur l'évocation de grandes découvertes qui ont marqué l'histoire de la recherche. Une série d'autres sites majeurs, de monuments, de sépultures ou encore de mobiliers seront ainsi présentés et constitueront dans le même temps une initiation aux périodes allant de la Préhistoire à l'époque moderne.			
Bibliographie			
-Aubin G., Le Roux C.-T., Marcigny C. (dir.), <i>Sur le terrain avec les archéologues. 30 ans de découvertes dans l'Ouest de la France</i> , Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018.			
-Demoule J.-P., <i>L'archéologie. Entre science et passion</i> , Paris, Gallimard, 2005.			
-Gaucher G., <i>La Préhistoire pour les nuls</i> , Paris, First-Gründ, 2010.			
-Demoule J.-P., Garcia D., Schnapp A., <i>Une histoire des civilisations. Comment l'archéologie bouleverse nos connaissances</i> , Paris, Inrap, La Découverte, 2018.			
-Revue Archéologia et L'archéologue – Archéologie nouvelle.			

CHOIX 2 : BLOC « DÉCOUVERTE »

Deux UEC à choisir

Voir la liste, mise à disposition à la rentrée, des UE complémentaires offertes à l'échelle de l'UFR. Ces choix se font naturellement **sous réserve de compatibilité dans les emplois du temps.**

L2 : premier semestre (12 semaines, 30 ECTS)

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRES

> Deux UED au choix :

- UED 31a
- OU UED 31b

> **ATTENTION**, en 2023-2024, seule l'UED 31a (Littérature française du Moyen-Âge) sera **proposée** aux étudiants de Lettres classiques en raison des contraintes d'emploi du temps. Il n'y aura donc pas de choix possible entre les UED 31a et 31b.

UED 31a Littérature française du Moyen Âge **6 ECTS/Coef. 6**

> Deux enseignements : 24h CM + 24h TD

Histoire de la littérature française du Moyen Âge	24h CM	Mme Millon-Hazo
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignante		
La lettre et la voix : initiation à la poésie et à la prose médiévales (XII^e-XV^e siècles)		
<p>La période médiévale est traversée par mille ans d'histoire depuis le haut Moyen Âge (VI^e-X^e), jusqu'au Moyen Âge central (XI^e-XIII^e) et tardif (XIV^e-XV^e). On commence à étudier la littérature française à partir du XII^e siècle, quand se stabilise la langue vernaculaire, le roman.</p> <p>Lors de ce cours d'histoire des genres littéraires, nous découvrirons d'abord la chanson de geste et la poésie lyrique, puis nous aborderons la question du roman, en ses naissances et en ses subversions. Nous serons sensibles à la porosité des genres de la fable, du lai, du fabliau, des mystères, des diableries et des farces. Finalement, nous observerons comment se métamorphosent ces différents genres à l'automne du Moyen Âge.</p> <p>Il s'agira d'être attentives et attentifs à la manière dont s'articulent et s'influencent mutuellement l'histoire littéraire, l'anthropologie historique, l'histoire des images et des représentations. Le travail et la réflexion seront systématiquement fondés tant sur des textes littéraires, que sur des images et des analyses historiques.</p>		

Bibliographie

Textes au programme : je vous fournirai une brochure contenant les extraits étudiés.

Lectures critiques : je vous conseille la lecture de *La Lettre et la voix. De la « littérature médiévale »* de Paul Zumthor (Seuil, 1987) et celle de *L'Automne du Moyen Âge* de Johan Huizinga (Payot, 2015 – princeps, 1919).

Littérature française du Moyen Âge : étude d'œuvres (L'énigme du Graal)	24h TD	Mme Millon-Hazo
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignante		
<p>L'énigme du Graal</p> <p>« Le cycle de la Table Ronde appartient à l'espèce de mythes la plus haute : il est par essence un de ces carrefours où les très petits déplacements du promeneur correspondent à chaque fois à un foisonnement de perspectives nouvelles. » (Julien Gracq, avant-propos au <i>Roi pêcheur</i>)</p> <p>Voici l'un des premiers chefs d'œuvre de la littérature française. Le <i>Graal</i>, fantasmagique et mystérieux, a attisé la curiosité de nombre de lecteur·rice·s, suscité bien des interprétations et engendré maintes réécritures littéraires, théâtrales, musicales et cinématographiques. Nous suivrons la quête fascinante de Perceval, en tâchant d'observer au plus près l'écriture de Chrétien de Troyes. Nous serons sensibles à son style raffiné et à son langage poétique. Ces travaux dirigés seront aussi bien l'occasion de redécouvrir les grands motifs de la littérature chevaleresque et courtoise que de travailler le lexique et la morpho-syntaxe de la langue si élégante de Chrétien.</p> <p>Nous ouvrirons notre étude du texte médiéval sur trois adaptations plus proches de notre temps : la seule pièce de théâtre de Julien Gracq, <i>Le Roi pêcheur</i> (1948), les films d'Éric Rohmer, <i>Perceval le Gallois</i> (1978) et des Monthy Python, <i>Sacré Graal !</i> (1975).</p>		
<p>Bibliographie</p> <p><u>Texte au programme</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Chrétien de Troyes, <i>Le Conte du Graal ou le roman de Perceval</i>, éd. Charles Méla, Paris, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1990. Vous devez vous être procuré et avoir lu ce roman pour le début des cours. -Je vous fournirai les textes de Julien Gracq. <p><u>Lectures critiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Je vous conseille de lire le commentaire de Michelle Szkilnik dans la collection Foliothèque (Paris, Gallimard, 1998). -Vous pouvez également consulter en bibliothèque l'ouvrage d'Armand Strubel consacré à l'allégorie médiévale, <i>La Rose, Renart et le Graal. La littérature allégorique en France au XIII^e siècle</i> (Genève, Slatkine, 1989). Il vous sera utile aussi bien pour ces TD que pour le CM de la même UE. 		
OU		
Littérature française du Moyen Âge : étude d'œuvres (Robert le Diable)	24h TD	M. Le Corre
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignant		

Robert le Diable

Composé au XIII^e siècle par un clerc anonyme, ce roman suit le parcours de Robert, fils du Diable, de sa naissance marquée du sceau de Satan jusqu'à sa sanctification, en passant par son exemplaire rédemption. Ce texte, d'une qualité romanesque remarquable, se révèle être un objet d'étude passionnant (et véritablement plaisant) pour mieux comprendre et mieux aborder la production littéraire du Moyen Âge. Par son écriture profondément syncrétique, *Robert le Diable* nous permettra d'explorer de nombreux motifs à l'œuvre dans la littérature médiévale (pacte diabolique, folie feinte, péché de parole et parole empêchée, etc.) renvoyant à d'autres textes et à des sources multiples, puisque le roman emprunte autant à la geste épique qu'au merveilleux féerique, entre autres. En outre, nous nous intéresserons à quelques réécritures, plus particulièrement médiévales, afin d'observer les mouvances de la légende à travers les genres et les siècles.

Bibliographie

-*Robert le Diable*, trad. Élisabeth Gaucher, Paris, Honoré Champion, coll. Classiques Moyen Âge, 2006.

UED 31b Littérature française du XVI^e siècle**6 ECTS/Coef. 6**

> Deux enseignements : 24h CM + 24h TD

Histoire de la littérature française du XVI^e siècle	24h CM	
Littérature française du XVI^e siècle : étude d'œuvres	24h TD	

UED 32 Langue, philologie et textes latins**6 ECTS/Coef. 6**

> Deux enseignements :

- Latin débutant approfondi 3 (42h TD)
- OU Latin continuant 3 (24h TD) + Textes antiques latin 1 (18h TD)
- Initiation à la linguistique latine 1 (9h TD)

Latin débutant approfondi 3	42h TD	Mme Boijoux
<i>Contrôle des connaissances</i>	Courtes interrogations durant le semestre : 30 % (sauf DA) Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2) : 70%	
Suite du cours Latin débutant approfondi de L1.		

Bibliographie

- Manuel : Déléani, *Initiation à la langue latine et à son système*, Armand Colin.
- Dictionnaire : F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette (l'abrégé du Gaffiot n'est pas suffisant).

OU

Latin continuant 3

24h TD

Mme Philippe

Contrôle des connaissances

Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1, un enrichissement des connaissances lexicales et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne.

Textes antiques latin 1 : Sénèque

18h TD

M. Riche

Contrôle des connaissances

Contrôle continu (session 1 et session 2)

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. L'œuvre au programme au premier semestre, cette année, est *Lettres à Lucilius* – Livres III et IV, texte établi par F. Préchac et traduit par H. Noblot, édition Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche », 2013.

Cette étude permettra d'introduire ou d'approfondir la méthode de traduction orale et de commentaire des textes latins.

Dans sa correspondance, Sénèque partage sa philosophie avec son disciple Lucilius. Notre travail consistera à dégager les principes constants de cette philosophie à travers la multiplicité des exemples très concrets qui sont traités dans ces lettres. Nous ne manquerons pas de rapprocher la philosophie de l'auteur et sa vie, tant elles sont indissociables, dans sa carrière politique qui l'a conduit aux plus hautes responsabilités, puis dans son « exil intérieur » et enfin dans sa propre mort, qui ressemble fortement à celle qu'il a rêvée dans sa correspondance et dont l'évocation ne manque pas de toucher le lecteur de notre époque, et fait de ses lettres une œuvre d'une authenticité incomparable et de Sénèque une figure de philosophe digne d'un Socrate.

De plus, nous tâcherons d'aborder les grandes thématiques de la philosophie ancienne telles que le bonheur, la mort, l'amitié, la richesse, la solitude, en nous constituant un panorama des grandes écoles philosophiques auxquelles notre auteur fait souvent référence.

Bibliographie

Les extraits étudiés seront photocopiés et distribués, mais il est nécessaire d'avoir lu intégralement le texte en traduction pour saisir la constance de la philosophie sénéquienne :
 -Sénèque. *Lettres à Lucilius*, Livres III et IV, texte établi par F. Préchac et traduit par H. Noblot, Paris, Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche », 2013.

Initiation à la linguistique latine 1		9h TD	Mme Tirel
<i>Contrôle des connaissances</i>	Examen terminal écrit (2 heures)		
<p>Ce cours propose une approche linguistique du latin, dans une perspective historique (comparaison entre le latin, le grec et le sanskrit en tant que langues issues de l'indo-européen) mais aussi en envisageant le latin comme une langue dotée de sa propre logique (ce qui explique notamment l'importance de l'analogie en latin).</p> <p>L'étude de la langue latine est organisée autour de 4 domaines : phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe, lexicologie.</p> <p>En L2, l'enseignement porte essentiellement sur le domaine nominal.</p>			

UED 33 Langue, philologie et textes grecs **6 ECTS /Coef. 6**

> Deux enseignements :

- Grec débutant approfondi 3 (42h TD)
OU Grec continuant 1 (24h TD) + Textes antiques grec 1 (18h TD)
- Initiation aux dialectes grecs 1 (9h TD)

Grec débutant approfondi 3		42h TD	M. Mineo
<i>Contrôle des connaissances</i>	Courtes interrogations durant le semestre : 30 % (sauf DA) Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2) : 70%		
Suite du cours Grec débutant approfondi de L 1.			
<p><i>Bibliographie</i> Manuel utilisé : <i>Hermaion. Initiation au grec ancien</i>, Jean-Victor Vernhes, Paris, 1999.</p>			

OU			
Grec continuant 1		24h TD	M. Amato
<i>Contrôle des connaissances</i>	Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)		

Objectif :

- enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs.
- conforter ses connaissances grammaticales.
- se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

Traduction de textes de prose (philosophes, orateurs, historiens, etc.).

Conseils préparatoires :

- pratiquer le "petit-grec" (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr.)
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La grammaire grecque* par l'exemple, éd. Ellipses.

Textes antiques grec 1 : Lucien de Samosate

18h TD

Mme Gloannec

Contrôle des connaissances

Contrôle continu (session 1 et session 2)

Programme :

Extraits de Lucien de Samosate

Édition utilisée :

Lucien, *Voyages extraordinaires*, Paris, Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche ».

Objectif :

- être capable de traduire un extrait d'une dizaine de lignes (sans dictionnaire) d'une œuvre de la littérature grecque
- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque.
- connaître les enjeux narratifs, littéraires et philosophiques d'un texte à la postérité foisonnante.
- enrichir sa culture.

Conseils préparatoires :

- lire en traduction, dans le volume *Voyages extraordinaires*, les *Histoires vraies* A et B (p. 31 à 139)
- prendre soin de sa culture personnelle.

Bibliographie

-Lucien, *Voyages extraordinaires*¹, Paris, Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche ».

¹ Titre choisi par la maison d'édition, il ne s'agit pas d'un titre antique.

Initiation aux dialectes grecs 1

9h TD

M. Faure

Contrôle des connaissances

Examen terminal : devoir sur table de 2 heures.

L'objectif de ce cours est d'appréhender la langue grecque ancienne dans sa diversité historique et géographique. En effet, le grec du second millénaire et des périodes archaïque et classique est fortement dialectalisé. Cette variation linguistique correspond à la situation politique et

géopolitique de ces périodes, mais a aussi une fonctionnalité littéraire. L'étude de ces différentes formes de grec confrontera des textes littéraires, la documentation épigraphique et, plus marginalement, la documentation papyrologique. Pour comprendre cette variété, nous ferons appel à la linguistique historique (découverte d'éléments de phonétique et de morphologie historiques), mais aussi au contact de langues, à la sociolinguistique et à la création littéraire.

Programme :

- Rapide histoire de la langue grecque
- Découverte de l'histoire de l'écriture
- Mycénien
- Dorien

Bibliographie

- Bakker, Egbert J., ed. 2010. *A Companion to the Ancient Greek Language*. Chichester: Wiley-Blackwell.
- Buck, Carl Darling. 1955. *The Greek Dialects: Grammar, Selected Inscriptions, Glossary*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Duhoux, Yves. 1983. *Introduction aux dialectes grecs anciens. Problèmes et Méthodes*. Recueil de textes traduits. Louvain-Paris: Peeters.
- Meillet, Antoine, et Olivier Masson. 2019 (1931). *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*. Paris : Klincksieck.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALES

UET 34 Langue vivante

3 ECTS/Coef. 3

> Un enseignement de langue, au choix (18 ou 24h TD)

Anglais pour Lettres classiques	18h TD	M. Lillis
<i>Contrôle des connaissances</i> contrôle continu oral et contrôle continu écrit		
When Writers Take Positions		
Comment les écrivains prennent-ils positions contre le mensonge politique ou culturel, contre la propagande, et devant le « fake news » ? Dans ce cours – entièrement en anglais – nous étudierons ce qu'est une « prise de position », et nous examinerons les prises de positions de différents auteurs (romanciers, poètes, ou personnages publics : Margaret Atwood, JK Rowling, Jane Goodall, Toni Morrison, Greta Thunberg, George Orwell, Oscar Wilde, Wilfred Owen, Siegfried Sassoon...) sur des enjeux culturels, historiques, et politiques contemporains. Nous étudierons des extraits d'œuvres littéraires de divers auteurs ainsi que des articles de journal, des publicités, des extraits de discours et de films.		

<i>Bibliographie</i>		
Les textes seront fournis par le professeur en classe et sur MADOC.		
OU		
Allemand	24h TD	
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant	
Les informations relatives à ce cours seront communiquées à la rentrée.		
OU		
Espagnol	24h TD	
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant	
Les informations relatives à ce cours seront communiquées à la rentrée.		

UET 35 Compétences numériques 3 ECTS/Coef. 3

> Un enseignement obligatoire

Compétences numériques	18h TD	M. Tagri
<i>Contrôle des connaissances</i>	épreuve en ligne	
<p>L'UE « Compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.</p> <p>Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.</p> <p>Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences.</p> <p><u>Contact</u> : M. Reda TAGRI, responsable PIX pour l'Université : bureau C202 (bâtiment Censive) / tél. : 02 53 52 22 40 - Reda.Tagri@univ-nantes.fr</p>		

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRES

(6 ECTS/Coef. 6)

CHOIX 1 : BLOC « SOCIÉTÉS ET CULTURE ANTIQUES »

UEC 36 Pensées et textes antiques

3 ECTS/Coef. 3

> Deux enseignements obligatoires :

- Écoles de pensée dans le monde antique
- Un enseignement au choix : Textes antiques latin 1/ Textes antiques grec 1/ Grec philosophique/ Latin philosophique/ Archéologie funéraire

Écoles de pensée dans le monde antique		20h TD	Mme Hertz
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2) : 2 devoirs sur table d'1 heure		
<p>Dans ses <i>Philosophes aux enchères</i>, Lucien de Samosate (II^e s. apr. J.-C.) s'amuse à imaginer la vente burlesque, orchestrée par Zeus en personne, des différents représentants des écoles philosophiques qui prédominaient à l'époque impériale : pythagorisme, platonisme, aristotélisme, cynisme, épicurisme, stoïcisme, etc. Cette œuvre volontairement placée sous le signe de la caricature est pour Lucien une façon fantaisiste de dire l'immense variété du panorama philosophique de son temps, héritée d'une histoire de la philosophie déjà multiséculaire.</p> <p>L'objectif de ce cours sera de proposer une introduction aux plus importants de ces courants de pensée (les Grecs parlaient d'<i>haireseis</i>, les Latins de <i>sectae</i>). Parce qu'ils ont imprégné la littérature gréco-latine et – par delà l'Antiquité – les littératures postérieures, ces courants de pensée n'intéressent pas seulement l'historien de la philosophie : on gagne à mieux les connaître si l'on veut comprendre les implicites et les références philosophiques qui sous-tendent bien souvent les textes littéraires.</p>			
<p><i>Bibliographie</i> La bibliographie de référence sera présentée en lien avec chaque courant de pensée étudié.</p>			

Textes antiques latin 1 : Sénèque (cours mutualisé L1/L2)	18h TD	M. Riche
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2)	

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. L'œuvre au programme au premier semestre, cette année, est *Lettres à Lucilius* – Livres III et IV, texte établi par F. Préchac et traduit par H. Noblot, édition Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche », 2013.

Cette étude permettra d'introduire ou d'approfondir la méthode de traduction orale et de commentaire des textes latins.

Dans sa correspondance, Sénèque partage sa philosophie avec son disciple Lucilius. Notre travail consistera à dégager les principes constants de cette philosophie à travers la multiplicité des exemples très concrets qui sont traités dans ces lettres. Nous ne manquerons pas de rapprocher la philosophie de l'auteur et sa vie, tant elles sont indissociables, dans sa carrière politique qui l'a conduit aux plus hautes responsabilités, puis dans son « exil intérieur » et enfin dans sa propre mort, qui ressemble fortement à celle qu'il a rêvée dans sa correspondance et dont l'évocation ne manque pas de toucher le lecteur de notre époque, et fait de ses lettres une œuvre d'une authenticité incomparable et de Sénèque une figure de philosophe digne d'un Socrate.

De plus, nous tâcherons d'aborder les grandes thématiques de la philosophie ancienne telles que le bonheur, la mort, l'amitié, la richesse, la solitude, en nous constituant un panorama des grandes écoles philosophiques auxquelles notre auteur fait souvent référence.

Bibliographie

Les extraits étudiés seront photocopiés et distribués, mais il est nécessaire d'avoir lu intégralement le texte en traduction pour saisir la constance de la philosophie sénèqueenne :

- *Sénèque. Lettres à Lucilius*, Livres III et IV, texte établi par F. Préchac et traduit par H. Noblot, Paris, Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche », 2013.

OU

Textes antiques grec 1 (cours mutualisé L1/L2)

18h TD

Mme Gloannec

Contrôle des connaissances | Contrôle continu (session 1 et session 2)

Programme :

Extraits de Lucien de Samosate.

Édition utilisée :

Lucien, *Voyages extraordinaires*, Paris, Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche ».

Objectif :

- être capable de traduire un extrait d'une dizaine de lignes (sans dictionnaire) d'une œuvre de la littérature grecque ;
- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque ;
- connaître les enjeux narratifs, littéraires et philosophiques d'un texte à la postérité foisonnante ;
- enrichir sa culture.

Conseils préparatoires :

- lire en traduction, dans le volume *Voyages extraordinaires*, les *Histoires vraies* A et B (p. 31 à 139)
- prendre soin de sa culture personnelle.

<i>Bibliographie</i>		
Lucien, <i>Voyages extraordinaires</i> ¹ , Paris, Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche ».		
¹ titre choisi par la maison d'édition, il ne s'agit pas d'un titre antique.		
OU		
Grec philosophique	24h TD	Mme Guigon
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignant		
Le but de ce cours est d'aider les étudiants à se confronter au grec ancien tel qu'il est employé en philosophie, et en particulier dans l' <i>Alcibiade</i> de Platon. Chaque semaine, nous étudierons un passage tiré de ce dialogue. Cela nous permettra notamment d'étudier certaines structures grammaticales, de constituer un vocabulaire philosophique et d'approfondir certains aspects de la pensée platonicienne. Le cours s'adaptera au niveau de chacun.		
<i>Bibliographie</i>		
Il est demandé aux étudiants d'acquérir l' <i>Alcibiade</i> de Platon, trad. C. Marboeuf et J.-F. Pradeau, aux éditions GF Flammarion. Le texte grec est disponible sur le site Thesaurus Linguae Graecae.		
OU		
Latin philosophique	24h TD	M. Maréchaux
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignant		
Ce cours a pour fonction de traduire collectivement un texte philosophique emprunté à la littérature latine. Chaque semaine, les étudiant.e.s auront pour tâche de préparer quelques lignes de leur choix et de les présenter au groupe. La reprise que je ferai élucidera toutes les difficultés de morphologie et de syntaxe, réactivera la connaissance du vocabulaire au moyen du rappel des racines étymologiques, expliquera le texte et ses subtilités dans le contexte des écoles philosophiques auxquelles l'auteur se réfère. Pour fixer la mémoire des constructions et des traductions, je distribuerai hebdomadairement les passages traduits selon un principe juxtalinéaire. J'ai choisi comme texte tuteur la 'Deuxième Tusculane' de Cicéron qui traite de la douleur et qui met en opposition les tenants de la secte stoïcienne et de la secte épicurienne. J'utiliserai l'édition que j'ai élaborée moi-même pour les Presses Universitaires de France intitulée 'Premières leçons sur la 'Deuxième Tusculane' de Cicéron' (Paris, PUF, 1998).		
<i>Bibliographie</i>		
-Il serait bon que les étudiantes et les étudiants puissent avoir à domicile le dictionnaire latin-français de Félix Gaffiot ainsi qu'une grammaire latine de leur choix (Grimal, Sausy, Morisset, Touratier ou tout autre auteur).		
-Je rappelle que pour faciliter la recherche des mots on peut avoir recours au Gaffiot en ligne en tapant : https://gaffiot.fr/		
OU		
Archéologie funéraire	24h CM	M. Cousseau, M. Monteil
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec les enseignants		

Les pratiques et les gestes funéraires sont un des critères majeurs en archéologie dans la caractérisation des sociétés. Cet enseignement offrira une initiation à l'étude des comportements face à la mort par la présentation de méthodes d'analyse et de description de sépultures et d'espaces funéraires. Les exemples d'application seront ancrés dans deux périodes chronologiques : la Préhistoire récente, avec la compréhension des pratiques funéraires néolithiques et des architectures mégalithiques, puis l'époque romaine, au travers principalement de la pratique de la crémation au Haut-Empire.

Bibliographie

- Boujot C., Vigier E., *Carnac et environs. Architectures mégalithiques*, Paris, Éditions du Patrimoine, coll. Guides archéologiques de la France, 2012.
- Chambon P., Leclerc J., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes*, Table ronde de St-Germain-en-Laye, 2001, Paris, Société Préhistorique Française, coll. Mémoire SPF, 33, 2003.
- Crubézy É., Masset C., Lorans E., Perrin F., Tranoy L., *Archéologie funéraire*, Paris, Errance, 2000.
- Duday H., Courtaud P., Crubézy É., Sellier P., Tillier A.-M., *L'Anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires*, Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 2 (3-4), 1990, p. 29-49.

UEC 37 Sociétés antiques

3 ECTS/Coef. 3

> Un enseignement obligatoire

L'humain et son environnement dans l'Antiquité		20h TD	M. Le Blay
<i>Contrôle des connaissances</i>	Assiduité/participation : 30 % (sauf DA) Examen final (écrit) de 2h : 70 %		
<p>Le cours propose une introduction aux enjeux et méthodes de l'histoire et de l'anthropologie environnementales, en prenant pour objet d'étude les civilisations anciennes du Bassin Méditerranéen. À partir d'une sélection d'exemples et de cas issus de la documentation littéraire, iconographique ou archéologique, on abordera les représentations cosmologiques et les relations pratiques et concrètes des sociétés anciennes avec leur environnement. Les cas étudiés seront mis en relation avec les notions et concepts issus de la pensée écologique et environnementale contemporaine.</p>			
<p><i>Bibliographie</i> La bibliographie de référence sera présentée en lien avec chaque cas étudié.</p>			

CHOIX 2 : BLOC « HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE »**UEC 36 Histoire ancienne****6 ECTS/6 Coef.**

> Un enseignement obligatoire :

- Histoire grecque
- OU
- Histoire romaine

Histoire grecque	24h CM + 36h TD	M. Wilgaux
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignant		
Les mondes perse et grec, du milieu du VI^e siècle au IV^e siècle avant notre ère (c. 550-330)		
<p>Depuis une vingtaine d'années, les recherches portant sur le monde grec et, plus généralement, le monde méditerranéen et proche-oriental antiques, ont profondément renouvelé leurs thématiques, leurs approches, leurs interprétations. En privilégiant la période allant du milieu du VI^e s. aux années 330 avant notre ère, ce cours se donne pour objectif principal de rendre compte de cette évolution des recherches et du travail historique tel qu'il s'effectue concrètement, en confrontant les sources à leurs multiples lectures, en étudiant les cadres théoriques et les concepts mis en œuvre, et en prenant pour point de départ de ses réflexions, dans une perspective «globale», l'Empire perse, principale puissance politique, militaire, économique, de cette période.</p>		
<i>Bibliographie</i>		
<p>-R. LONIS, <i>La cité dans le monde grec</i>, Nathan Université, 1994. -M.-F. BASLEZ, <i>Histoire politique du monde grec antique</i>, Armand Colin, 1994. -O. PICARD, <i>Les Grecs devant la menace perse</i>, Sedes, 1980. -P. BRIANT, <i>Histoire de l'Empire perse, de Cyrus à Alexandre</i>, Fayard, 1996. -P. BRIANT, <i>Darius, les Perses et l'Empire</i>, Gallimard, coll. Découvertes, 1992.</p>		
OU		
Histoire romaine	24h CM + 36h TD	M. Augier
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignant		
Rome, une République en conflits (202-31 a.C.)		
<p>Les auteurs antiques mettent en scène les Romains, dès la fondation de la cité, comme un peuple conquérant, voué à la domination universelle. En parallèle, la cité apparaît périodiquement en proie à des troubles dont la mémoire s'est perpétuée jusqu'à des époques plus tardives, imprégnant l'imaginaire politique du temps. De la deuxième guerre punique (202 a.C.) à la bataille d'Actium (31 a.C.), les différents conflits qu'eut à traverser la République peu à peu devenue impériale, menacèrent ponctuellement la cohésion civique, mais furent surtout le moteur d'importantes transformations sociopolitiques. La notion-clé de ce cours sera celle de</p>		

conflictualités, permettant d'étudier un vaste éventail de situations conflictuelles ainsi que leur impact sur la cité. On propose donc de prendre comme points d'entrée vers l'histoire tardo-républicaine un certain nombre de conflits d'intensité variable. Partant de l'événement, des acteurs et de la courte durée, l'objectif du cours sera d'aborder dans une perspective micro-historique ces épisodes conflictuels comme autant de traces significatives des articulations et mutations de la cité à différents moments de son histoire.

Bibliographie

- C. BADEL, *La République romaine*, Paris, 2013.
- R. BAUDRY, « Les familles de l'aristocratie romaine », *Pallas*, hors-série, p. 209-226.
- F. CADIOU, *L'armée imaginaire, les soldats prolétaires dans les légions romaines au dernier siècle de la République*, Paris, 2018.
- C. COURRIER, *La plèbe de Rome et sa culture (fin du II^e siècle av. J.-C. – fin du I^{er} siècle ap. J.-C.)*, Rome, 2014.
- P. FAURE, N. TRAN et C. VIRLOUVET, *Rome, la cité universelle*, Paris, 2018.
- J. FRANCE et F. HURLET, *Institutions romaines. Des origines aux Sévères*, Paris, 2019.
- K.-J. HÖLKESKAMP, *Reconstruire une République. La « culture politique » de la Rome antique et la recherche des dernières décennies*, Nantes, 2008.
- M. HUMM, *La République romaine et son empire. De 509 av. à 31 av. J.-C.*, Paris, 2018.
- C. VIRLOUVET, *Famines et émeutes à Rome, des origines de la République à la mort de Néron*, Rome, 1985.

CHOIX 3 : BLOC « CULTURE ET MEDIAS »

UEC 36 Médias et communication – Les paralittératures

3 ECTS/Coef. 3

> Un enseignement obligatoire

Les paralittératures	24h TD	M. Claudel
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignant		
<p>La littérature du dernier rayon. Regards sur le paralittéraire</p> <p>Romans de gare, séries d'espionnage, sagas de science-fiction, romances à l'eau de rose, épopées spatiales, cycles d'heroic fantasy... Ces genres réputés « mineurs » ou « commerciaux » sont généralement tenus pour quantité négligeable par les spécialistes de littérature : cantonnés dans une sorte de sous-système des lettres, loin des grandes œuvres consacrées, ils sont ce que les « séries B » ou les « séries Z » sont au cinéma d'auteur. Regardées avec une pointe de condescendance, ces œuvres présumées « faciles » – dans lesquelles l'ambition littéraire cède le pas au pur plaisir de la lecture – constituent pourtant la masse de la production d'une époque, et sans doute sa partie la plus énergique et la plus vivante. En cela, elles sont des instruments</p>		

précieux pour comprendre le fonctionnement même de l'institution littéraire, fondé sur une dialectique constante entre lignes hautes et lignes basses, centre et périphérie. De Fantômas à James Bond, de Tarzan à Wolverine, de San Antonio à OSS 117, de Robert Langdon à Katniss Everdeen, nous chercherons donc, dans le cadre de ce cours d'introduction, à tracer les contours du paralittéraire – et à saisir, à travers cette étude, les mécanismes d'institutionnalisation (ou inversement de minoration) des œuvres et des auteurs.

Bibliographie

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée. Pour lancer la réflexion, on pourra lire avec profit l'article « Paralittérature » de Denis Saint-Jacques dans *Le Dictionnaire du littéraire*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 420-421.

UEC 367 Médias et communication – Littérature et cinéma

3 ECTS/Coef. 3

> Un enseignement obligatoire

Littérature et cinéma	32h TD	M. Postel
Contrôle des connaissances à voir avec l'enseignant		
<p>Littérature et au cinéma. Pickpockets</p> <p>Nous tenterons de cerner la représentation du pickpocket, type social et économique anti-conformiste, dans la littérature (depuis le XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui), le cinéma (film et série), à travers plusieurs genres (physiologie, roman, nouvelle, film, documentaire).</p> <p><u>Programme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Extraits de Louis-Sébastien Mercier, <i>Tableau de Paris</i> (1782-1788) (t. I, ch. XXXI, 9 pages : « Escrocs polis, filous », texte fourni) -Extraits de Balzac, <i>Code des gens honnêtes ou l'art de ne pas être dupe des fripons</i> (1824) -Extraits de Louis Huart, <i>Physiologie du flâneur</i> (1841) (chap. 4, 7, 8, 10 et 12) -Extrait de Daniel Defoe, <i>Colonel Jack</i> (1722) (ch. 1-7, 103 pages, texte fourni en anglais, 180 p., et en français, 155 p.) -Extrait de Charles Dickens, <i>Oliver Twist</i> (1837-1839) (ch. 8-15, environ 140 pages, texte fourni en anglais et en français) -Maurice Leblanc, <i>Le Collier de la reine</i> (publié isolément en 1906), dans <i>Arsène Lupin, gentleman cambrioleur</i> (1907, 27 pages) -Stefan Zweig, <i>Pickpocket (Unvermutete Bekanntschaft mit einem Handwerk, 1931)</i> ou, avec une autre traduction du titre, <i>Révélations inattendues d'un métier</i> dans <i>La Peur</i>, recueil de six nouvelles de Stefan Zweig, traduction de Alzir Hella, Livre de poche (environ 60 pages, texte fourni en français) -Fuminori Nakamura (中村文則), <i>Pickpocket (掏摸, 2009, traduction française de 2013 chez Picquier Poche, 199 pages)</i> 		

Des extraits de films sont vus en classe :

- Samuel Fuller, *Le Port de la drogue (Pick Up On South Street, 1953)*
- Robert Bresson, *Pickpocket (1959, 76 mn)*
- Jacques Rouffio, *Violette et François (1977, 98 mn)*
- Jia Zhangke, *Xiao Wu, artisan pickpocket (小武, 1997, 108 mn)*
- Extraits de Raymond Depardon, *Faits divers (1983), Délits flagrants (1994)* et *10^e Chambre, instants d'audience (2004)*
- Louis Leterrier, George Kay et François Uzan, *Lupin, dans l'ombre d'Arsène, chapitre 1, Le Collier de la reine, série Netflix (2021, 50 mn).*

Bibliographie

Tous les textes sont fournis sur Madoc.

CHOIX 4 : BLOC « DÉCOUVERTE »

Deux UEC à choisir

Voir la liste, mise à disposition à la rentrée, des UE complémentaires offertes à l'échelle de l'UFR. Ces choix se font naturellement **sous réserve de compatibilité dans les emplois du temps.**

L2 : deuxième semestre (12 semaines, 30 ECTS)

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRES

UED 41 Littérature française du XVII^e siècle

6 ECTS/Coef. 6

> Deux enseignements obligatoires : 24h CM + 24h TD

Histoire de la littérature française du XVII^e siècle	24h CM	Mme Grande
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignante	
<p>Parce que le XVII^e siècle a reçu en France le redoutable privilège d'être considéré comme le « Grand Siècle », il a été compris comme le siècle du « classicisme », en oubliant un peu vite la diversité des genres et des styles qui le caractérisent, témoignage d'une société en tension et en mutation. Après avoir posé quelques jalons historiques et sociologiques, de la mort de Henri IV en 1610 à celle de Louis XIV en 1715, nous mettrons en relation l'histoire littéraire avec l'histoire culturelle, religieuse et politique du XVII^e siècle, de manière à souligner comment les œuvres et les genres entrent en résonance avec la société de ce temps. Ce parcours explorera ainsi conjointement la société et la littérature d'un siècle devenu – et longtemps resté – un siècle de référence.</p>		
<p><i>Bibliographie</i> Le cours s'appuiera sur une anthologie de textes qui sera mise à disposition sur Madoc.</p>		

Littérature française du XVII^e siècle : étude d'œuvres (Les Contes de Perrault)	24h TD	Mme Rousseau
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignante	
<p>Les Contes de Perrault, une écriture du merveilleux</p> <p>Au sein de la mode des contes de fées qui se développe à la fin du XVII^e siècle, les <i>Contes de Perrault</i> font figure d'exception tant ils sont brefs et ramassés. Chef de file du parti des Modernes, Charles Perrault, dans ces onze textes met en scène une écriture particulière du merveilleux, où le pragmatisme d'une énonciation enjouée s'adresse avec connivence à un lecteur complice (et</p>		

ravi) d'être pris pour un enfant. L'analyse de ces textes, apparemment connus de tous et dans la mémoire profonde de chacun, considérés comme un modèle du genre, permettra de mettre en évidence les spécificités stylistiques du genre.

Bibliographie

- Charles Perrault, *Contes*, 1694 (édition intégrale au choix : textes en vers et en prose) ;
- Mlle Lhéritier, *Les Enchantements de l'éloquence*, 1696 (disponible en ligne).

OU

Littérature française du XVII^e siècle : étude d'œuvres (La tragédie au XVI^e siècle)

24h TD

M. Méniel

Contrôle des connaissances à voir avec l'enseignant

La tragédie au XVI^e siècle

Comment définir la tragédie en tant que genre ? Quel rapport existe-t-il entre sa forme et la vision du monde dont elle est porteuse ? Quel usage la tragédie fait-elle des mythes ? Quelles relations entretient-elle avec ses autres que sont la comédie et l'épopée ? Pour répondre à ces questions, nous ferons appel à des textes théoriques et nous étudierons une pièce du début du XVII^e siècle, qui relève encore de la tragédie humaniste, *Hector* (1604) d'Antoine de Montchrestien, une tragédie qui se termine bien, *Cinna* (1643) de Corneille, et le chef-d'œuvre de Racine, *Phèdre* (1677).

Bibliographie

- Montchrestien, Antoine de, *Hector* (texte déposé sur Madoc).
- Corneille, Pierre, *Cinna*, Petits classiques de votre choix.
- Racine, Jean, *Phèdre*, Petits classiques de votre choix.

Œuvres théoriques et critiques :

- Aristote, *La Poétique*, éd. et trad. Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Le Seuil, 1980.
- Escola, Marc, *Le Tragique*, GF Flammarion (Coll. Corpus), 2002.

UED 42 Langue, philologie et textes latins

6 ECTS/Coef. 6

> Deux enseignements obligatoires :

- Latin débutant approfondi 4 (42h TD)
 - OU Latin continuant 4 (24h TD) + Textes antiques latin 2 (18h TD)
- Initiation à la linguistique latine 1 (9h TD)

Latin débutant approfondi 4

42h TD

Mme Boijoux

Contrôle des connaissances

Courtes interrogations durant le semestre : 30 % (sauf DA)
 Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2) : 70%

Suite du cours Latin débutant approfondi du premier semestre.

Bibliographie

- Manuel : Deléani, *Initiation à la langue latine et à son système*, Armand Colin.
- Dictionnaire : F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette (l'abrégé du Gaffiot n'est pas suffisant).

OU

Latin continuant 4

24h TD

M. Deroma

Contrôle des connaissances | Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)

Continuation du cours du premier semestre.

Textes antiques latin 2

18h TD

M. Riche

Contrôle des connaissances | Contrôle continu (session 1 et session 2)

Dans la continuité de ce qui a été fait au 1^{er} semestre avec la correspondance de Sénèque, il s'agira cette fois d'étudier des extraits d'une œuvre latine, cette fois-ci écrite en vers (choix encore indéterminé).

Bibliographie

Elle sera précisée ultérieurement.

Initiation à la linguistique latine 2

9h TD

Mme Van Laer

Contrôle des connaissances | Contrôle continu écrit (session 1 et session 2)

Ce cours propose une approche linguistique du latin, dans une perspective historique (comparaison entre le latin, le grec et le sanskrit en tant que langues issues de l'indo-européen) mais aussi en envisageant le latin comme une langue dotée de sa propre logique (ce qui explique notamment l'importance de l'analogie en latin).

L'étude de la langue latine est organisée autour de 4 domaines : phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe, lexicologie.

En L2, l'enseignement porte essentiellement sur le domaine nominal.

UED 43 Langue, philologie et textes grecs**6 ECTS /Coef. 6**

> Deux enseignements obligatoires :

- Grec débutant approfondi 4 (42h TD)
- OU Grec continuant 2 (24h TD) + Textes antiques grec 2 (18h TD)
- Initiation aux dialectes grecs 2 (9h TD)

Grec débutant approfondi 4		42h TD	Mme Hertz
<i>Contrôle des connaissances</i>	Courtes interrogations durant le semestre : 30 % (sauf DA) Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2) : 70%		
Suite du cours Grec débutant approfondi 3.			
<i>Bibliographie</i> - Manuel utilisé : <i>Hermaion. Initiation au grec ancien</i> , Jean-Victor Vernhes, Paris, 1999.			
OU			
Grec continuant 2		24h TD	Mme Morvan
<i>Contrôle des connaissances</i>	Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)		
Le cours prend la suite du cours « grec continuant » du premier semestre. Il a pour objectif d'approfondir les connaissances grammaticales en grec ancien tout en entraînant les étudiants à la traduction de textes (principalement poétiques). Les étudiants se familiariseront avec les principaux outils de travail sur les textes antiques :			
- le dictionnaire grec-français : A. Bailly, <i>Dictionnaire grec-français</i> , Paris, Hachette, 2018 ;			
- une grammaire grecque, par exemple celle de Joëlle Bertrand, <i>Nouvelle grammaire grecque</i> , 3e éd., Paris, Ellipses, 2010.			
<i>Bibliographie</i> - A. Bailly, <i>Dictionnaire grec-français</i> , Paris, Hachette, 2018 ; - J. Bertrand, <i>Nouvelle grammaire grecque</i> , 3e éd., Paris, Ellipses, 2010.			
Textes antiques grec 2		18h TD	Mme Tirel
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2)		
<u>Objectif</u> :			
- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque ;			
- connaître les enjeux rhétoriques et littéraires de textes extraits d'orateurs grecs ;			
- enrichir sa culture littéraire à travers la lecture de tragédies grecques.			

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits du *Contre Ératosthène* de Lysias et du discours *Sur la couronne* de Démosthène ; extraits de l'*Antigone* de Sophocle et de la *Médée* d'Euripide.

Conseils préparatoires :

- lire des œuvres de la littérature grecque en traduction (en priorité des tragédies) ;
- lire les biographies des orateurs précédemment nommés (Démosthène et Lysias) et en faire le résumé ;
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

Initiation aux dialectes grecs 2

9h TD

M. Faure

Contrôle des connaissances | Examen terminal : devoir sur table de 2 heures.

Dans la lignée du cours du 1^{er} semestre, ce cours abordera les dialectes grecs en se fondant sur une double documentation épigraphique et littéraire et en tentant d'expliquer leur variété à partir de notions de grammaire historique, mais aussi de contraintes synchroniques, comme le contact de langue ou la création littéraire. Le semestre sera centré sur les dialectes éoliens, ionien et arcado-cypriote.

Programme :

- Éolien
- Ionien
- Arcado-cypriote

Bibliographie

Voir la bibliographie donnée au premier semestre.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALES

UET 44 Langue vivante

3 ECTS/Coef. 3

> Un enseignement de langue, au choix (18 ou 24h TD)

Anglais pour Lettres classiques

18h TD

M. Lillis

Contrôle des connaissances | contrôle continu oral et contrôle continu écrit

When Writers Take Positions

Comment les écrivains prennent-ils positions contre le mensonge politique ou culturel, contre la propagande, et devant le « fake news » ? Dans ce cours – entièrement en anglais – nous étudierons ce qu'est une « prise de position », et nous examinerons les prises de positions de différents auteurs (romanciers, poètes, ou personnages publics : Margaret Atwood, JK Rowling, Jane Goodall, Toni Morrison, Greta Thunberg, George Orwell, Oscar Wilde, Wilfred Owen, Siegfried Sassoon...) sur des enjeux culturels, historiques, et politiques contemporains. Nous étudierons des extraits d'œuvres littéraires de divers auteurs ainsi que des articles de journal, des publicités, des extraits de discours et de films.

Bibliographie

Textes : Les textes seront fournis par le professeur en classe et sur MADOC.

OU**Allemand****24h TD**

Contrôle des connaissances à voir avec l'enseignant

Les informations relatives à ce cours seront communiquées à la rentrée.

OU**Espagnol****24h TD**

Contrôle des connaissances à voir avec l'enseignant

Les informations relatives à ce cours seront communiquées à la rentrée.

UET 45 Projet tutoré**3 ECTS/Coef. 3**

> Un enseignement obligatoire

Projet tutoré**18h TP****M. Cahanier**

Modalités d'évaluation Une note globale, faisant office d'évaluation, sera attribuée au projet et au travail mené collectivement au cours du semestre.

Cette UE consiste en un travail pédagogique correspondant à une mise en situation professionnelle et/ou scientifique. Elle repose sur l'élaboration et la réalisation par l'ensemble des étudiants du groupe d'un projet collectif libre en lien avec le domaine d'étude au sens large. Les étudiants sont totalement libres de choisir le thème et le format du projet. Il peut s'agir de mettre en place une exposition, un court métrage ou une capsule vidéo, un essai ou un dossier... en interaction de préférence avec un partenaire culturel (musée, théâtre, bibliothèque...). Les séances en présence de l'enseignant viseront à organiser le projet pédagogique, à évaluer sa faisabilité, à répartir les rôles, à répondre au cas par cas aux éventuelles difficultés rencontrées par les étudiants et à juger de la bonne évolution du projet.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRES

(6 ECTS/Coef. 6)

CHOIX 1 : BLOC « SOCIÉTÉS ET CULTURE ANTIQUES »

UEC 46 Mythes et sources antiques

3 ECTS/Coef. 3

> Deux enseignements obligatoires :

- Métamorphoses des mythes
- Un enseignement au choix : Textes antiques latin 2/ Textes antiques grec 2/ Grec philosophique/ Latin philosophique

Métamorphoses des mythes	20h TD	M. Maréchaux
<i>Contrôle des connaissances</i> Examen terminal : devoir sur table de 2 heures.		
<p>L'objet de ce cours consistera à relire quelques grands mythes orientaux et occidentaux et à montrer comment au fil des époques les interprétations données selon des critères différents (religieux, politiques, esthétiques) en ont modifié complètement la portée. Ainsi <i>l'herméneutique des mythes</i> prend à travers les siècles l'apparence d'une discipline qui croit dans la plasticité des textes et dans leur possibilité d'être des espaces de polyphonie et de polysémie. Telle sera la première partie du cours qui nous entraînera en Grèce antique, à Rome, dans l'ancienne Judée, mais aussi au Moyen-Âge et à la Renaissance. La seconde partie opérera un renversement dialectique : nous nous questionnerons désormais sur les mythes de la métamorphose. Nous travaillerons d'abord sur la manière dont une mutation est construite (Ovide, le <i>Mahabharata</i>, Lewis Carroll) avant d'élucider les avatars du principe même de la métamorphose : nous passerons ainsi de la transformation de l'homme en monstre (Sénèque, Ferdowsi, Picabia) ou de la statue morte ou progressivement animée en un être vivant voire en un immortel (étude des mythes de Talos, Pygmalion, Prométhée ; études filmiques de <i>Robocop</i>, <i>Edward Scissorhands</i>, etc.)</p>		
<p><i>Bibliographie</i> Une bibliographie et un plan de cours seront distribués au début de l'année universitaire.</p>		

Textes antiques latin 2	18h TD	M. Riche
<i>Contrôle des connaissances</i> Contrôle continu (session 1 et session 2)		

<p>Dans la continuité de ce qui a été fait au 1^{er} semestre avec la correspondance de Sénèque, il s'agira cette fois d'étudier des extraits d'une œuvre latine, cette fois-ci écrite en vers (choix encore indéterminé).</p>		
<p><i>Bibliographie</i> Elle sera précisée ultérieurement.</p>		
OU		
Textes antiques grec 2	18h TD	Mme Tirel
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2)	
<p><u>Objectif :</u> - être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque ; - connaître les enjeux rhétoriques et littéraires de textes extraits d'orateurs grecs ; - enrichir sa culture littéraire à travers la lecture de tragédies grecques.</p> <p><u>Programme :</u> Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits du <i>Contre Ératosthène</i> de Lysias et du discours <i>Sur la couronne</i> de Démosthène ; extraits de l'<i>Antigone</i> de Sophocle et de la <i>Médée</i> d'Euripide.</p> <p><u>Conseils préparatoires :</u> - lire des œuvres de la littérature grecque en traduction (en priorité des tragédies) ; - lire les biographies des orateurs précédemment nommés (Démosthène et Lysias) et en faire le résumé ; - prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).</p>		
OU		
Grec philosophique	24h TD	M. Soulier
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant	
Traduction suivie de passages de la <i>Métaphysique</i> d'Aristote.		
OU		
Latin philosophique	24h TD	M. Moreau
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant	
<p>Suivre ce cours suppose qu'on possède des bases en latin (connaissance des déclinaisons et des principales conjugaisons), mais il n'est pas nécessaire d'être latiniste confirmé pour y participer. Le travail à fournir, et l'évaluation, seront adaptés au niveau de chacun. Nous traduirons de façon suivie des textes de Spinoza et Descartes. Ce sera l'occasion de se confronter de façon technique aux exigences d'une traduction suivie et globale d'un texte philosophique.</p>		

UEC 47 Sociétés antiques**3 ECTS/Coef. 3**

> Un enseignement obligatoire

Écrire l'histoire dans l'Antiquité	20h TD	M. Amato
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2)	
Le cours sera consacré, de par une démarche philologique, à la présentation des figures et des œuvres principales de rhéteurs, orateurs, sophistes et historiens grecs (y compris la transmission de leurs textes), jusqu'à l'époque impériale et tardive. Il sera demandé aux étudiant.e.s, pour la préparation de leurs exposés, de s'appuyer sur les textes d'auteur ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.		

CHOIX 2 : BLOC « HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE »**UEC 46 Territoires et sociétés****3 ECTS/Coef. 3**

> Un enseignement obligatoire, au choix :

Du Caucase au Sinaï, chroniques frontalières du Proche-Orient, du I^{er} s. av.- J.-C. à la conquête arabe	22h CM	M. Piel
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant	
<i>Bibliographie</i> -C. SALIOU, <i>De Pompée à Muhammad. I^{er} s. av. J.-C. – VII^e s. ap. J.-C.</i> , Paris, Belin, 2020.		
OU		
Genre et histoire au Moyen Âge/Hommes et femmes dans les villes de l'Islam d'Occident (X^e-XV^e s.)	22h CM	Mme Mazzoli-Guintard
Ce cours ne sera pas proposé en 2023-2024.		
OU		
Grands mythes bibliques	24h CM	M. Moreau
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant	
Le cours comprendra deux parties.		

-Dans la première, après avoir présenté l'objet « Bible », on envisagera une lecture philosophique des quelques grands textes bibliques : les récits du « péché originel » et du sacrifice d'Isaac dans la Genèse, de la traversée de la mer rouge dans l'Exode, le livre de Job, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques.

-Dans la seconde, on réfléchira sur les figures, les fonctions et les difficultés du concept de « Dieu » tel qu'il est utilisé et critiqué en philosophie. Seront notamment abordés les thèmes des rapports entre foi et raison, de la figuration du divin, des « preuves de l'existence de Dieu », de la théodicée et du problème du mal.

Le cours veillera à conserver une approche strictement philosophique de toutes ces questions. Il voudrait aussi aider les étudiants à acquérir, ou renforcer, la culture biblique et théologique qui leur fait souvent défaut. Il sera illustré par le commentaire de tableaux figurant des épisodes bibliques.

Pour préparer le cours :

-Relire ce que vos philosophes favoris ont écrit sur « Dieu ». Vous pouvez aussi vous aider de l'anthologie de textes de M.-F. Pellegrin, *Dieu*, GF, collection « corpus ».

-Lire ou relire les passages les plus célèbres de la Bible (choisir une traduction scientifiquement fiable, par ex. TOB, Bible de Jérusalem, Bible Segond ; la « Bible à 1,90 euros, l'original avec les mots d'aujourd'hui » convient aussi très bien), en particulier : la *Genèse*, *L'Exode* (jusqu'au ch. 20), le livre de *Job*, *l'Ecclésiaste* (ou *Qohélet*), le *Cantique des cantiques*, un évangile (par ex. celui de Luc), le prologue de *l'Évangile de Jean*, le ch. 17 des *Actes des Apôtres*.

Bibliographie

Une bibliographie détaillée sera distribuée lors du premier cours.

UEC 47 Historiographie et sources textuelles

3 ECTS/Coef. 3

> Deux enseignements obligatoires :

- Écrire l'histoire dans l'Antiquité
- Un enseignement au choix : Textes antiques latin 2/ Textes antiques grec 2/ Grec philosophique/ Latin philosophique

Écrire l'histoire dans l'Antiquité	20h TD	M. Amato
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2)	
<p>Le cours sera consacré, de par une démarche philologique, à la présentation des figures et des œuvres principales de rhéteurs, orateurs, sophistes et historiens grecs (y compris la transmission de leurs textes), jusqu'à l'époque impériale et tardive. Il sera demandé aux étudiant.e.s, pour la préparation de leurs exposés, de s'appuyer sur les textes d'auteur ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.</p>		

Textes antiques latin 2		18h TD	M. Riche
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2)		
<p>Dans la continuité de ce qui a été fait au 1^{er} semestre avec la correspondance de Sénèque, il s'agira cette fois d'étudier des extraits d'une œuvre latine, cette fois-ci écrite en vers (choix encore indéterminé).</p>			
<p><i>Bibliographie</i> Elle sera précisée ultérieurement.</p>			
OU			
Textes antiques grec 2		18h TD	Mme Tirel
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2)		
<p><u>Objectif</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque ; - connaître les enjeux rhétoriques et littéraires de textes extraits d'orateurs grecs ; - enrichir sa culture littéraire à travers la lecture de tragédies grecques. <p><u>Programme</u> :</p> <p>Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits du <i>Contre Ératosthène</i> de Lysias et du discours <i>Sur la couronne</i> de Démosthène ; extraits de l'<i>Antigone</i> de Sophocle et de la <i>Médée</i> d'Euripide.</p> <p><u>Conseils préparatoires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lire des œuvres de la littérature grecque en traduction (en priorité des tragédies) ; - lire les biographies des orateurs précédemment nommés (Démosthène et Lysias) et en faire le résumé ; - prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes). 			
OU			
Grec philosophique		24h TD	M. Soulier
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant		
Traduction suivie de passages de la <i>Métaphysique</i> d'Aristote.			
OU			
Latin philosophique		24h TD	M. Moreau
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant		
<p>Suivre ce cours suppose qu'on possède des bases en latin (connaissance des déclinaisons et des principales conjugaisons), mais il n'est pas nécessaire d'être latiniste confirmé pour y participer. Le travail à fournir, et l'évaluation, seront adaptés au niveau de chacun. Nous traduirons de</p>			

façon suivie des textes de Spinoza et Descartes. Ce sera l'occasion de se confronter de façon technique aux exigences d'une traduction suivie et globale d'un texte philosophique.

CHOIX 3 : BLOC « CULTURE ET MEDIAS »

UEC 46 Médias et communication – Médias et médiations

3 ECTS/Coef. 3

> Deux enseignements obligatoires

Récits médiatiques	18h TD	Mme Hébuterne
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignante		
<p>Ce cours vise à connaître et découvrir l'écriture médiatique à travers la photographie de presse. Il questionne les relations texte/image dès le début de l'apparition de l'appareil photo. La place de l'image dans les médias de presse sera analysée au travers de nombreuses illustrations. La narration photographique sera au cœur du cours. Il sera également proposé aux étudiants de créer un événement de type exposition avec restitution photographique sur un thème que nous choisirons ensemble.</p>		

Atelier de médiation culturelle	24h TD	Mme Rubellin
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignante		
<p>Comment rendre accessible au plus grand nombre les œuvres et les productions culturelles (musées, concerts, spectacles etc.) tout en prenant en compte la diversité des publics ? Cet atelier est destiné à permettre aux étudiants de mettre en pratique leurs compétences interprétatives et rédactionnelles ainsi que leur créativité dans le cadre d'actions de médiation en partenariat avec une ou plusieurs institutions culturelles (selon le nombre d'inscrits). Après une courte introduction à la médiation culturelle, les étudiants seront directement invités à participer à un projet de médiation, pour lequel des visites et des rencontres sont à prévoir.</p>		

UEC 47 Médias et communication – Pratiques rédactionnelles (Résumé et note de synthèse)

3 ECTS/Coef. 3

> Un enseignement obligatoire

Pratiques rédactionnelles (résumé et synthèse de documents)	24h TD	Mme Sourisse
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignante		
<p>Travail de résumé et de synthèse sur des corpus (articles de presse, documents iconographiques, extraits littéraires, etc.) abordant des questions culturelles variées.</p> <p>En plus de l'ouverture culturelle qu'il propose, ce TD vise à développer les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- lire efficacement, savoir repérer les idées clés sans simplifier- améliorer la lecture rapide, savoir se repérer dans un corpus et prioriser- trouver la problématique d'un corpus, confronter des idées et points de vue, bâtir un plan efficace- rédiger avec précision et concision, sans paraphraser ni trahir une idée <p>Ce TD peut également être vu comme une initiation aux exercices requis en cas de poursuite d'études vers des cursus de communication (concours d'admission en écoles), journalistiques (revues de presse), administratifs (notes de synthèse) ou d'animation (par exemple : concours d'animateur territorial).</p>		

CHOIX 4 : BLOC « DÉCOUVERTE »

Deux UEC à choisir

Voir la liste, mise à disposition à la rentrée, des UE complémentaires offertes à l'échelle de l'UFR. Ces choix se font naturellement **sous réserve de compatibilité dans les emplois du temps.**

L3 : premier semestre (12 semaines, 30 ECTS)

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRES

UED 51 Littérature française du XVIII^e siècle

6 ECTS/Coef. 6

> Deux enseignements obligatoires

Histoire de la littérature française du XVIII ^e s.	24h CM	Mme Rubellin
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignante		
<p>L'étiquette de « siècle des Lumières », trop fréquemment accolée au XVIII^e siècle, masque souvent une impressionnante diversité de formes, de genres et d'idées. On confond le mouvement philosophique, littéraire et culturel avec l'ensemble des productions de ce siècle. Quand le faire commencer ? En 1701 ? En 1715, à la mort de Louis XIV ? Après avoir posé quelques jalons historiques, nous mettrons en relation l'histoire littéraire avec l'histoire culturelle et politique : développement de la subjectivité et de la sensibilité, naissance de l'opinion publique, vulgarisation scientifique... Ce sera l'occasion d'aborder des œuvres et des pratiques souvent écartées des manuels scolaires (parodies, chansons, mémoires, critique d'art, censure, etc.).</p>		
<i>Bibliographie</i> Le cours s'appuiera sur une anthologie de textes qui sera mise à disposition sur Madoc.		

Littérature française du XVIII ^e s. : étude d'œuvres	24h TD	Mme Ligier-Degauque
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignante		
Prêter sa voix (d'écrivain) à une femme : <i>La Religieuse</i> de Diderot		
<p>On trouve à l'origine du roman <i>La Religieuse</i> (1760) un fait divers, pourrait-on dire, concernant nombre de jeunes femmes envoyées au couvent au XVIII^e siècle contre leur gré (à savoir la situation réelle de Marguerite Delamarre qui avait essayé en vain de faire résilier ses vœux) ainsi qu'une mystification mise au point par un petit groupe d'amis (constitué de Diderot, Grimm, Mme d'Épinay, etc.) afin d'intéresser un des leurs (le marquis de Croismare) à la triste situation d'une religieuse (fictive), évadée de son couvent et à la recherche d'un soutien : les lettres écrites par ces mystificateurs devaient être suffisamment touchantes pour que leur ami ait envie de</p>		

revenir vivre à Paris. Diderot s'est pris au jeu et s'est finalement approprié l'histoire échafaudée pour en faire un roman avec « sa » religieuse : Suzanne Simonin.

Le combat philosophique de l'écrivain contre le scandale, selon lui, du monde des couvents se traduit par une charge satirique constante et violente, mais *La Religieuse* ne se réduit pas à ce militantisme. Diderot donne une voix à un personnage féminin complexe, à qui on refuse l'indépendance de pensée, et l'exercice d'une parole libre. Rejetée par sa mère et confiée à des mères-supérieures, Suzanne est coupée du monde, qu'elle n'a jamais pu connaître, faute d'expérience, étant passée du cercle familial (dysfonctionnel) aux murs du couvent. Pourtant, quelque chose résiste en Suzanne. La force de *La Religieuse* repose sur cette tension entre l'esprit de résistance de l'héroïne et son conditionnement à la docilité, jusqu'à l'alinéation. On pourra ainsi étudier *La Religieuse* en s'appuyant sur les travaux de recherche et les débats actuels sur la voix des femmes, leurs rôles sociaux et les images du « féminin » véhiculées en l'occurrence par la littérature.

Enfin, *La Religieuse* sollicite l'imagination du lecteur et sa capacité à se laisser happer par des histoires. Créateur d'un nouveau genre dramatique (le « drame bourgeois »), grand amateur de peintures et critique d'art (les *Salons*), Diderot traite le roman *La Religieuse* à la façon d'un véritable metteur en scène, avec des séquences qu'on pourrait qualifier de « théâtrales » et qui sont marquantes pour le lecteur. Le corps et ses émotions, avec un *pathos* assumé (sous l'influence du romancier anglais Richardson), ont une importance considérable dans les scènes qui structurent *La Religieuse*. Il n'est pas étonnant que le roman ait été porté à l'écran (film de Guillaume Nicloux en 2013) ou au théâtre (mise en scène par Anne Théron, création mars-avril 2004, par la compagnie « Les Productions Merlin »). Par la force des images créées chez le lecteur, *La Religieuse* est, on le verra, autant un roman à voir qu'à lire.

Édition recommandée

Denis Diderot, *La Religieuse*, édition de Florence Lotterie, Paris, Flammarion, GF n°1394, 2009.

UED 52 Langue et littérature latines

6 ECTS/Coef. 6

> Trois enseignements obligatoires

Version latine 1		18h TD	M. Maréchaux
Contrôle des connaissances	Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)		
Ce cours sera consacré à la traduction de textes et à la consolidation des bases grammaticales et phraséologiques. Une semaine sur deux, une version sera remise et corrigée en classe. Durant la semaine intermédiaire, un texte d'auteur sera distribué et traduit <i>aperto libro</i> . Il s'agira d'aborder le plus de genres littéraires possibles allant de la période archaïque à la période chrétienne.			

Bibliographie

Nous conjuguerons deux manuels de textes :

-l'anthologie chronologique de R. Morisset et G. Thévenot, *Les lettres latines*, 3 volumes, Paris, Les éditions de l'École, 1961.

-l'anthologie thématique de P. Maréchaux, *Littérature latine*, Paris, PUF, 1998.

Afin de faciliter des révisions de grammaire et de vocabulaire, nous travaillerons également sur le manuel d'*Initiation aux Lettres latines* 3^e éd. établi par Jacques Gason, Edmond Baudiffier et Auguste Thomas pour Magnard (édition 1971).

Les extraits en seront fournis sous forme de photocopies.

Il est inutile de rappeler que tous les latinistes devront posséder au moins une grammaire de leur choix et un dictionnaire parmi les titres suivants :

-A. Ernout., F. Thomas, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 2002.

-E. Baudiffier, J. Gason, R. Morisset, A. Thomas, *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard, 1994.

-L. Sausy, *Grammaire latine complète*, Paris, Eyrolles, 2010.

-C. Touratier, *Grammaire latine*, Paris, Sedes, 2008.

-F. Gaffiot, *Le Grand Gaffiot, Dictionnaire Latin* sous la direction de P. Flobert, Hachette, 2005.

Auteur latin 1 : Suétone (cours mutualisé L3/M2 PSE)

12h CM

M. Cahanier

Contrôle des connaissances

Contrôle continu : oral (session 1 et session 2), qui portera sur un exercice de traduction et de commentaire d'un extrait des *Vies* au programme

Suétone, *Vies des douze Césars* : *Vie de Caligula*, *Vie du divin Claude*

L'étude des deux vies au programme reposera sur l'édition bilingue d'H. Ailloud dans la C.U.F. : H. Ailloud (1931 : toute édition est valable) : Suétone, *Vies des douze Césars*, t. II : *Tibère – Caligula – Claude – Néron*, éd. et trad., Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

Bibliographie

-Suétone, *Vies des douze Césars*, t. II : *Tibère – Caligula – Claude – Néron*, éd. et trad. H. Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

Cette édition est indispensable pour les étudiants de Master. En revanche, ceux de L3 peuvent se procurer le texte et la traduction d'H. Ailloud dans deux volumes distincts de la collection « Classiques en poche » des Belles Lettres, moins coûteux que le « Budé » (parus en 1998 et 2000, introduits par P.-E. Dauzat et J. Maurin).

-On trouvera une traduction intégrale, et modernisée, des *Vies des douze Césars* dans la collection « *editio minor* », également aux Belles Lettres (trad. de G. Flamerie de Lachapelle, 2016).

Auteur latin 2 : Lucain (cours mutualisé L3/M2 PSE)

12h CM

M. Maréchaux

Contrôle des connaissances

Contrôle continu : oral (session 1 et session 2)

Étude du livre 6 de *La guerre civile (La Pharsale)* de Lucain.

Bibliographie

Nous travaillerons sur l'édition de Bourgery et Ponchont, Paris, CUF, éd. 2022 (première édition, 1930). A ce jour la collection « Classiques en poche » du même éditeur ne propose pas d'édition économique du texte.

UED 53 Langue, linguistique et littérature grecques 6 ECTS /Coef. 6

> Quatre enseignements obligatoires

Version grecque 1		18h TD	M. Amato
<i>Contrôle des connaissances</i>	Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)		
<p>Ce cours vise à consolider, de par une approche propre à la philologie classique, les connaissances lexicales et grammaticales des étudiants pour les aider à traduire, avec l'appui du dictionnaire et de l'étude des variantes textuelles, des textes représentatifs des principaux genres littéraires grecs en prose (de l'époque classique jusqu'à l'époque tardo-antique). On procédera par alternance entre une séance dédiée à la correction d'un texte traduit intégralement par l'étudiant et évalué par l'enseignant, et une séance consacrée à de la traduction improvisée, des révisions de vocabulaire, et à l'étude de points de grammaire et de syntaxe historique.</p>			
<i>Bibliographie</i> Outils de référence (consultables en bibliothèque) : -A. BAILLY, <i>Dictionnaire Grec Français</i> , Hachette, 1950. -Ph. GUIARD & Ch. LAIZÉ, <i>Lexique grec pour débiter</i> , Ellipses, 2012. -J. ALLARD & E. FEUILLÂTRE, <i>Grammaire grecque</i> , Hachette. -E. RAGON & A. DAIN, <i>Grammaire grecque</i> , De Gigord. -M. BIZOS, <i>Syntaxe grecque</i> , Vuibert, 1961.			

Auteur grec 1 : Sophocle		12h CM	Mme. Morvan
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu : oral (session 1 et session 2)		
<p>Si tout le monde connaît l'histoire d'Œdipe, notamment à travers sa réception (Aristote, Freud...), peut-on en dire autant du texte source, l'<i>Œdipe-Roi</i> de Sophocle ? Au-delà des jugements sur la tragédie qui en ont conditionné la réception, le cours se propose de lire le texte de Sophocle pour en mettre en évidence les enjeux tout en le resituant dans le contexte de la tragédie athénienne du V^e siècle.</p>			

Bibliographie

Le texte est disponible aux Belles Lettres, dans la collection CUF ou la collection Classiques en Poche (tr. Mazon).

-Sophocle. *Œdipe-Roi*, tr. Mazon, Paris, Les Belles Lettres, Classiques en poche

-Sophocle, t. 2, *Ajax. Œdipe-Roi. Électre*, tr. Mazon, Paris, Les Belles Lettres (édition moins économique que la précédente)

Auteur grec 2 : Lysias (cours mutualisé L3/M2 PSE)

12h CM

M. Amato

Contrôle des connaissances | Contrôle continu : oral (session 1 et session 2)

Le cours sera consacré à l'étude de la tradition manuscrite, de la transmission de l'œuvre ainsi que de la vie et de l'art de Lysias, dont on analysera et on traduira, par une approche propre à la philologie classique, les discours I, *Sur le meurtre d'Ératosthène* ; III, *Contre Simon* ; VI, *Contre Andocide* ; VII, *Sur l'Olivier sacré* ; X, *Contre Théomnestos* ; XII, *Contre d'Ératosthène* ; XIII, *Contre Agoratos*.

Bibliographie

Le texte est disponible aux Belles Lettres, dans la collection CUF: Lysias. *Discours*, tome I, texte établi et traduit par Louis Gernet et Marcel Bizos, Paris.

Linguistique comparée des langues anciennes

18h TD

Mme Tirel

Contrôle des connaissances | examen terminal écrit (3 heures)

Ce cours propose une description et une réflexion d'ordre linguistique sur la langue latine. Il fait intervenir la perspective diachronique (confrontation entre le latin et l'indo-européen, tel qu'on peut le reconstruire grâce au grec, au sanskrit et à d'autres langues attestées anciennement) et la perspective synchronique (le latin en tant que système, pourvu de sa propre logique).

Il s'articule autour de 4 domaines : phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe, lexicologie. En L3, l'enseignement est centré sur le domaine verbal, ce qui permet d'étudier les différentes catégories propres au verbe (personne, temps, mode et modalité, voix et diathèse, aspect).

Remarque : il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le cours « Initiation à la linguistique latine » de L2 pour suivre ce cours de linguistique comparée.

Programme du 1^{er} semestre :

A) phonétique et phonologie

- le système vocalique du latin (étude des phonèmes et des principales lois phonétiques portant sur le timbre ou la quantité des voyelles)

- initiation à la métrique

- le système consonantique du latin (présentation des phonèmes et principales lois phonétiques)

B) morphologie

- la formation du thème du perfectum en latin

- les désinences personnelles de l'indicatif parfait actif

C) syntaxe

- la valeur de l'indicatif parfait actif en latin
 - la valeur des autres temps du passé de l'indicatif (imparfait et plus-que-parfait)
- D) lexicologie
- les verbes dénominatifs en latin

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALES

UET 54 Langue vivante et ouvertures professionnelles 3 ECTS/Coef. 3

> Deux enseignements obligatoires :

- Langue vivante, au choix (2 ECTS)
- Ouvertures professionnelles 1 : enquête et orientation (1 ECTS)

Anglais pour Lettres classiques	18h TD	M. Lillis
<i>Contrôle des connaissances</i> Contrôle continu oral et contrôle continu écrit.		
<p>Dans ce cours, entièrement en anglais, nous lirons des extraits de traductions en anglais d'auteurs anciens (Homère, Ovide, Aristophane, Hippocrate...) et du moyen âge (Dante...), ainsi que des textes par des écrivains et des critiques anglophones du XIX^e jusqu'à l'époque contemporaine (Ruskin, Wilde, Yeats, Auden, et des écrivains et des journalistes d'aujourd'hui...) pour aborder des sujets divers : nos discussions, entièrement en anglais, porteront, par exemple, sur des questions de culture, de littérature, d'éthique, de politique, et d'archéologie. Les étudiants seront encouragés à proposer également d'autres textes et sujets de discussion. Nous travaillerons sur la présentation à l'oral, sur l'écriture en anglais, et sur la traduction.</p>		
<i>Bibliographie</i>		
Textes : Les textes (des extraits et des articles) seront fournis par le professeur en classe et sur MADOC.		
OU		
Allemand	24h TD	
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignant		
Les informations relatives à ce cours seront communiquées à la rentrée.		
OU		
Espagnol	24h TD	
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignant		
Les informations relatives à ce cours seront communiquées à la rentrée.		

Ouvertures professionnelles 1 : enquête et orientation	12h TD	SUIO
<i>Modalités d'évaluation</i>	Voir UET 64 (2 ^e semestre)	
<p>L'EC Ouvertures professionnelles permet de découvrir les champs professionnels en lien avec les études de lettres. L'EC consiste à collecter des informations sur des secteurs d'activités et des métiers accessibles après des études de Lettres, à rencontrer un professionnel pour l'interviewer sur un métier, et à présenter le résultat des investigations au groupe TD.</p> <p>Le travail s'organise en petits groupes (3 à 5 étudiants) ; chaque groupe de travail présentera aux autres étudiants du groupe TD les fruits de sa recherche, faisant bénéficier à tous des informations recueillies.</p> <p>Le rôle de l'enseignant est d'accompagner les démarches et de guider les étudiants dans les différentes étapes du travail, en apportant des contenus théoriques et des ressources structurantes (localiser l'information pertinente, identifier et activer son réseau, prendre contact avec un professionnel, conduire un entretien d'information, assurer une présentation à l'oral...).</p>		

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRES

(9 ECTS/Coef. 9)

CHOIX 1 : BLOC « SOCIÉTÉS ET CULTURE ANTIQUES »

UEC 55 Initiation à la recherche en sciences de l'Antiquité

6 ECTS/Coef. 6

> Deux enseignements obligatoires

Transmission des textes (ecdotique, paléographie, codicologie)	10h CM + 10h TD 3 ECTS	M. Mineo
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2)	
<p>Introduction à l'histoire des manuscrits, à la codicologie (fabrication des manuscrits), à l'ecdotique (technique d'établissement des textes), à la paléographie (déchiffrement des principales écritures manuscrites latines).</p>		

Représentations du divin dans les mondes anciens		10h CM + 10h TD	Mme Hertz
		3 ECTS	
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu (session 1 et session 2) : devoir sur table de 2 heures		
<p>Ce cours a pour but de découvrir les phénomènes de convergence et/ou de divergence entre judaïsme et hellénisme durant les quatre siècles qui séparent la mort d'Alexandre le Grand (323 av. J.-C.) et la destruction du temple de Jérusalem par les Romains (70 apr. J.-C.). Outre l'événement fondateur de la traduction en grec de la Bible hébraïque et les amplifications plus ou moins légendaires auxquelles elle a donné lieu, vous découvrirez en particulier la façon dont les auteurs juifs de langue grecque ont tenté de formuler – à l'aide des outils rhétoriques et conceptuels de l'hellénisme – ce qui fondait leur spécificité religieuse au sein d'une société très majoritairement polythéiste : la croyance en un dieu unique, tenu pour infini et ineffable.</p> <p><u>Programme prévisionnel du cours (9 séances du fait de la banalisation de la journée du 21 septembre) :</u></p> <p><i>Cours d'introduction</i> : qu'est-ce qu'être juif dans l'Antiquité ? peut-on être à la fois Juif et Grec ? <i>Cours 2</i> : La Septante, première traduction grecque de la Bible hébraïque : aspects historiques <i>Cours 3</i> : La traduction grecque de la Bible, source infinie de légendes <i>Cours 4</i> : Les principales productions du judaïsme hellénophone : des œuvres juives par le contenu, grecques par la forme <i>Cours 5</i> : - Galerie de « bons » et de « mauvais » Grecs d'après les sources juives (Alexandre le Grand, Ptolémée II Philadelphe, Antiochos IV Épiphane) - La crise maccabéenne des années 170-160 av. J.-C. (étude du 2^e livre des <i>Maccabées</i>) <i>Cours 6</i> : <i>Le Livre de Judith</i> <i>Cours 7</i> : le philosophe-exégète Philon d'Alexandrie (20 av. - 50 apr. J.-C.) <i>Cours 8</i> : le prisonnier de guerre et historien Joseph ben Mathias, alias Flavius Josèphe (I^{er} s. apr. J.-C.) <i>Cours 9</i> : contrôle des connaissances</p>			
<p>Bibliographie</p> <p>-Gilles Dorival, « Hellénisme et judaïsme », <i>La Méditerranée d'une rive à l'autre : culture classique et cultures périphériques</i>, Actes du 17^e colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 20 & 21 octobre 2006, A. Laronde & J. Leclant, Paris, De Boccard, 2007, p.155-166. -Erich S. Gruen, « Judaïsme hellénistique », <i>Les cultures des Juifs</i>, David Biale, Paris, éd. De l'Éclat, 2005, p. 99-147. -Mireille Hadas-Lebel, « La connaissance du grec en milieu juif (III^e s. av.-VI^e s. ap. n. è.) », <i>La Méditerranée d'une rive à l'autre : culture classique et cultures périphériques</i>, Actes du 17^e colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 20 & 21 octobre 2006, A. Laronde & J. Leclant, Paris, De Boccard, 2007, p. 231-242.</p>			

UEC 56 Langues romanes**3 ECTS/Coef. 3**

> Un enseignement obligatoire, à choisir :

Italien débutant 1		20h TD	M. Deroma
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu : épreuves de compréhension orale et écrite, exercices de langue, expression orale et écriture d'un court texte		
Le cours d'italien débutant est proposé par le Département de Lettres classiques. Il permet aux étudiants d'apprendre une autre langue romane, utile pour leurs travaux de recherche, et vise à faciliter la mobilité Erasmus.			
OU			
Langue du Moyen Âge pour Lettres classiques 1		18h TD	Mme Gaucher Remond
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignante		
Ce cours propose aux étudiants de Licence de Lettres classiques une initiation à la langue française du Moyen Age. Elle permet de lire et commenter les œuvres originales de cette période et, pour les candidats qui envisagent de passer le concours de l'agrégation, de se préparer à l'épreuve orale : explication d'un texte de littérature médiévale assortie d'une traduction et de questions grammaticales. Le programme 2023-2024 reposera sur une anthologie : <i>Fabliaux du Moyen Age</i> , édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014. La traduction commentée de quelques extraits permettra de se familiariser avec les caractéristiques les plus représentatives de la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire du français médiéval.			
<i>Bibliographie</i> - <i>Fabliaux du Moyen Age</i> , édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.			

CHOIX 2 : BLOC « HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE »**UEC 55 Perspectives de la recherche 1****6 ECTS/Coef. 6**

> Un enseignement obligatoire, à choisir :

Histoire grecque		24h CM + 24h TD	M. Wilgaux
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant		

Du royaume de Macédoine à la formation des monarchies hellénistiques

Après avoir présenté les mondes grec et perse dans la seconde moitié du IV^e siècle avant notre ère, en nous intéressant tout particulièrement au royaume de Macédoine, nous étudierons ensuite les campagnes d'Alexandre en Orient et leurs conséquences sur le monde grec des cités ; les premières décennies de la période hellénistique seront ensuite abordées dans leurs diverses dimensions, politiques, sociales, culturelles et économiques.

Bibliographie

-A. Erskine (éd.), *Le Monde hellénistique. Espaces, sociétés, cultures, 323- 31 avant Jésus- Christ*, Paris, 2004.

-E. Will, *Le monde grec et l'Orient, vol. 2, Le IV^e siècle et l'époque hellénistique*, Paris, 1975.

OU

Histoire romaine

24h CM + 24h TD

Mme Guédon

Contrôle des connaissances à voir avec l'enseignante

L'Empire romain, d'Auguste aux Sévères : avènement et affirmation d'une monarchie impériale

La période comprise entre Auguste et la dynastie des Sévères, traditionnellement désignée comme celle du Haut-Empire et précédant les mutations du III^e siècle, est celle d'une évolution exceptionnelle, fondatrice d'un nouveau régime politique régulièrement désigné sous le nom de Principat, et d'un Empire à vocation œcuménique et hégémonique. Montrer quels sont les fondements politiques du Principat et de ce nouvel Empire, tel est l'objectif du cours qui vise aussi à faire percevoir, dans une dimension plus globale de l'histoire, ce qui a fait la spécificité de l'Empire romain et quel en fut l'héritage sur le long terme.

Bibliographie

-M. CHRISTOL, P. COSME, F. HURLET, J.-M. RODDAZ, *Histoire romaine. t. II. D'Auguste à Constantin*, Paris, Fayard, 2021.

-P. FAURE, N. TRAN et C. VIRLOUVET, *Rome, la cité universelle. De César à Caracalla : 70 av. J.-C. – 212 apr. J.-C.*, Paris, 2018.

-P. LE ROUX, *Le Haut-Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères, 31 av. J.-C. – 235 apr. J.-C.*, Paris, Seuil, 2014 (1^{re} édition : 1997).

-M. SARTRE, *Le Haut-Empire romain. Les provinces de Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères*, Paris, Seuil, 2014 (1^{re} édition : 1997).

UEC 56 Langues romanes

3 ECTS/Coef. 3

> Un enseignement obligatoire

Italien débutant 1

20h TD

M. Deroma

Contrôle des connaissances Contrôle continu : épreuves de compréhension orale et écrite, exercices de langue, expression orale et écriture d'un court texte

Le cours d'italien débutant est proposé par le Département de Lettres classiques. Il permet aux étudiants d'apprendre une autre langue romane, utile pour leurs travaux de recherche, et vise à faciliter la mobilité Erasmus.

CHOIX 3 : BLOC « CULTURE ET MEDIAS »

UEC 55 Médias et communication – Livre, politique et société

> Un enseignement obligatoire

Livre, politique et société	24h TD 3 ECTS/Coef. 3	M. Chetaille
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignant		
Ce cours abordera, de manière chronologique, l'histoire des politiques du livre et de la culture, de l'ancien régime à nos jours : étude de l'intervention des pouvoirs dans la sphère culturelle, évolution du rapport du pouvoir à la culture, élargissement du périmètre de la définition de « culture », influence de la réception culturelle par les pouvoirs (du monarque à l'influenceur).		

UEC 56 Médias et communication – Médias et littérature

> Un enseignement obligatoire

Médias et littérature	24h TD 3 ECTS/Coef. 3	Mme Pierre
<i>Contrôle des connaissances</i> à voir avec l'enseignante		
Le fait divers, de la presse au livre (XIX^e – XXI^e siècle)		
Au XIX ^e siècle, l'invention et le développement de la presse populaire à grand tirage a assuré une diffusion inédite au fait divers (le terme date du milieu du siècle). En même temps qu'ils se répandaient dans les foyers par le biais de journaux spécialisés ou non, le fait divers a fait l'objet d'un traitement littéraire, plus ou moins avoué et avouable. De grands classiques sont connus pour avoir été inspirés par des faits divers : <i>Le Rouge et le noir</i> , <i>Mme Bovary</i> sont de ce nombre. Mais cette inspiration et cette appropriation ne vont pas de soi car les journaux dont sont issus les faits divers (au premier rang desquels <i>Le Petit Journal</i>) font l'objet de critiques systématiques : les chroniqueurs de faits divers sont accusés de produire « une écriture pauvre et une lecture du pauvre » (D. Kalifa) et d'attiser les tendances voyeuristes des lecteurs ou leur conformisme idéologique. Il suffit de lire, dans <i>Les Misérables</i> , l'histoire de Jean Valjean rapportée par un journal local du Sud de la France, dont Hugo parodie les « trucs », pour comprendre que la littérature a des comptes à régler avec la presse, et les processus de médiatisation, <i>via</i> le fait divers. Pour analyser ce phénomène, on reviendra sur des « affaires »		

célèbres ou oubliées, l'affaire de la bergère d'Ivry, l'affaire Troppmann, celle de la séquestrée de Poitiers, de Violette Nozière, du « petit Grégory », et de Jean-Claude Romand, étant toutes passées par le double filtre de la presse et de la littérature.

Bibliographie

Textes au programme :

-A. Gide, *La Séquestrée de Poitiers* (Folio).

-E. Carrère, *L'Adversaire* (Folio).

-Félix Fénéon, *Nouvelles en trois lignes* (accessible sur Wikisource).

Un corpus d'extraits (journaux, plaintes, nouvelles, poèmes...) complètera ce programme.

Études :

-Frank Evrard, *Fait divers et littérature*, Nathan, 1999.

-Dominique Kalifa, *Crime et culture au XIX^e siècle*, Perrin, 2005.

D'autres références seront données en cours.

UEC 57 Médias et communication – Culture de l'image numérique

> Un enseignement obligatoire

Culture de l'image numérique	18h TD	Mme Hébuterne
	3 ECTS/Coef. 3	
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignante	
<p>Ce cours propose une histoire de l'image numérique depuis son apparition dans le milieu des années 80. Nous verrons également comment la peinture, la photographie, l'architecture, ainsi que les sciences ont marqué la création numérique contemporaine et ont contribué à faire évoluer son esthétique et ses champs d'application. De nombreux exemples (peintures, images fixes, extraits de films...) seront partagés avec les étudiants pour donner corps à une culture visuelle indispensable.</p>		

CHOIX 4 : BLOC « DÉCOUVERTE »

Deux UEC à choisir

Voir la liste, mise à disposition à la rentrée, des UE complémentaires offertes à l'échelle de l'UFR. Ces choix se font naturellement **sous réserve de compatibilité dans les emplois du temps.**

L3 : deuxième semestre (12 semaines, 30 ECTS)

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRES

UED 61 Littérature française du XIX^e siècle

6 ECTS/Coef. 6

> Deux enseignements obligatoires :

- Un CM (24h)
- Un TD (24h) à choisir

Littérature française du XIX ^e s.	24h CM	Mme Labbé et Mme Pierre
Contrôle des connaissances : à voir avec les enseignantes		
Des précisions sur le contenu du cours et des indications bibliographiques seront fournies aux étudiants dès la première séance.		

Littérature française du XIX ^e s. : Marceline Desbordes-Valmore, <i>Les Pleurs</i>	24h TD	Mme Labbé
Contrôle des connaissances : à voir avec l'enseignante		
<p>Le destin mouvementé de Marceline Desbordes-Valmore (1786-1859), qui traverse dès son plus jeune âge des tempêtes familiales avant d'être témoin de deux révolutions, n'a d'égal que le cours paradoxal de sa reconnaissance, à la fois très précoce et longtemps contrariée. D'abord comédienne, elle aborde l'écriture, en particulier poétique, comme une nécessité (« Ce goût fait partie de ma vie »), ce qui ne l'empêche pas, par la suite, d'y trouver un moyen de distraire puis de nourrir sa famille. Ses <i>Élégies</i>, publiées en 1819, précèdent d'un an <i>Méditations poétiques</i> de Lamartine, qui reconnaît immédiatement en elle un grand poète. Après les <i>Poésies</i> de 1830, <i>Les Pleurs</i> de 1833 se présentent, pour des raisons commerciales, comme un recueil autobiographique – l'éditeur de Desbordes-Valmore aurait même préféré l'intituler <i>Mes pleurs</i>, mais l'autrice s'y refuse. Cependant, des souffrances de l'amour à la douleur de la mort, le recueil donne à lire la trajectoire d'une âme humaine plutôt qu'il ne transcrit l'expérience individuelle dans sa dimension anecdotique.</p> <p>Même s'ils rassemblent les poèmes écrits depuis le dernier volume sans procéder d'un plan de composition prédéfini, <i>Les Pleurs</i> sont un recueil construit, et donnent à voir une progression</p>		

dans l'émotion que la succession des poèmes orchestre consciemment. Le style valmorien, admiré par les contemporains pour sa capacité à susciter l'impression d'authenticité, s'y déploie sous le signe de l'oralité et de l'humilité, non sans innovations. Enfin, le lecteur trouvera dans les adresses et les allusions les marques d'une grande ouverture à la parole de l'autre mais aussi les traces d'une sociabilité romantique à laquelle Marceline Desbordes-Valmore a pleinement participé.

Bibliographie

-Marceline Desbordes-Valmore, *Les Pleurs*, éd. d'Esther Pinon, Flammarion, GF 1613, 2019.
 -Une bibliographie est régulièrement mise à jour sur le site de la société des études valmoriennes à l'adresse suivante :
https://www.societedesetudesmarcelinedesbordesvalmore.fr/?page_id=1572

OU

**Littérature française du XIX^e s. :
 étude du naturalisme**

24h TD

Mme Pierre

Contrôle des connaissances à voir avec l'enseignante

Il y a beaucoup de malentendus et d'idées reçues sur le naturalisme. En confrontant deux auteurs d'abord associés puis séparés, ce programme interrogera le rapport du naturalisme à la modernité à travers deux œuvres à la fois proches par la proximité des thèmes abordés et radicalement distinctes par le genre qu'elles illustrent : pour l'une, le poème en prose, s'inscrivant dans l'héritage de Baudelaire et préparant la Décadence ; pour l'autre, le roman, que Zola veut renouveler en lui donnant « l'odeur du peuple » et en pratiquant un travail « philologique ».

Bibliographie

-J.-K. Huysmans, *Le Drageoir aux épices* suivi de *Croquis parisiens*, coll. Poésie Gallimard.
 (Nous n'étudierons que *Croquis parisiens*)
 -E. Zola, *L'Assommoir*, GF Flammarion.

UED 62 Langue, linguistique et littérature latines

6 ECTS/Coef. 6

> Quatre enseignements obligatoires

Version latine 2

18h TD

M. Maréchaux

Contrôle des connaissances Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)

Continuation du cours du premier semestre.

Bibliographie

Voir la bibliographie donnée au premier semestre.

Auteur latin 1 : Suétone (cours mutualisé L3/M2 PSE)	12h CM	M. Cahanier
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu : oral (session 1 et session 2) ; voir premier semestre	
Continuation du cours du premier semestre.		
<i>Bibliographie</i> Voir la bibliographie donnée au premier semestre.		

Auteur latin 2 : Lucain (cours mutualisé L3/M2 PSE)	12h CM	M. Maréchaux
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu : oral (session 1 et session 2)	
Étude du livre 6 de <i>La guerre civile (La Pharsale)</i> de Lucain.		
<i>Bibliographie</i> Nous travaillerons sur l'édition de Bourgery et Ponchont, Paris, CUF, éd. 2022 (première édition, 1930). A ce jour la collection « Classiques en poche » du même éditeur ne propose pas d'édition économique du texte.		

Linguistique comparée des langues anciennes	18h TD	Mme Van Laer
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu écrit	
<p>Ce cours propose une description et une réflexion d'ordre linguistique sur la langue latine. Il fait intervenir la perspective diachronique (confrontation entre le latin et l'indo-européen, tel qu'on peut le reconstruire grâce au grec, au sanskrit et à d'autres langues attestées anciennement) et la perspective synchronique (le latin en tant que système, pourvu de sa propre logique). En L3, l'enseignement est centré sur le domaine verbal, ce qui permet d'étudier les différentes catégories propres au verbe (personne, temps, mode et modalité, voix et diathèse, aspect).</p> <p><u>Programme du 2e semestre :</u></p> <p><u>A) phonétique</u> : devenir des phonèmes indo-européens disparus</p> <ul style="list-style-type: none"> - le traitement des occlusives aspirées en latin - le traitement des occlusives labio-vélaires en grec ancien <p><u>B) morphologie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation du subjonctif en latin (et la formation de l'indicatif futur) - les formes nominales et adjectivales du verbe (participes et adjectif verbal en latin) - les degrés de comparaison et d'intensité en grec ancien (formation du comparatif et du superlatif) <p><u>C) syntaxe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - anaphore et <i>deixis</i> en latin - les valeurs de l'optatif et du subjonctif en grec ancien - l'aspect en grec ancien 		

D) lexicologie

- la préverbalisation en latin et le cas de la parasyntèse
- la composition nominale en grec ancien

UED 63 Langue et littérature grecques

6 ECTS /Coef. 6

> Trois enseignements obligatoires

Version grecque 2		18h TD	M. Amato
<i>Contrôle des connaissances</i>	Examen terminal (devoir sur table de 4h en session 1, de 3h en session 2)		
<p>Ce cours vise à consolider, de par une approche propre à la philologie classique, les connaissances lexicales et grammaticales des étudiants pour les aider à traduire, avec l'appui du dictionnaire et de l'étude des variantes textuelles, des textes représentatifs des principaux genres littéraires grecs en prose (de l'époque classique jusqu'à l'époque tardo-antique). On procédera par alternance entre une séance dédiée à la correction d'un texte traduit intégralement par l'étudiant et évalué par l'enseignant, et une séance consacrée à de la traduction improvisée, des révisions de vocabulaire, et à l'étude de points de grammaire et de syntaxe historique.</p>			
<p><i>Bibliographie</i> Outils de référence (consultables en bibliothèque) -A. BAILLY, <i>Dictionnaire Grec Français</i>, Hachette, 1950. -Ph. GUISSARD & Ch. LAIZÉ, <i>Lexique grec pour débuter</i>, Ellipses, 2012. -J. ALLARD & E. FEUILLÂTRE, <i>Grammaire grecque</i>, Hachette. -E. RAGON & A. DAIN, <i>Grammaire grecque</i>, De Gigord. -M. BIZOS, <i>Syntaxe grecque</i>, Vuibert, 1961.</p>			
Auteur grec 3 : Euripide (cours mutualisé L3/M2 PSE)		12h CM	Mme Thévenet
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu : oral (session 1 et session 2)		
<p>Médée d'Euripide Vous pouvez travailler avec l'édition des Classiques en poche (référence ci-dessous), et d'ores et déjà lire la pièce (pourquoi pas aussi dans une autre traduction), ainsi que la préface de Pierre Judet de la Combe dans cette édition.</p>			

Bibliographie

- Euripide, *Médée*, texte établi par Louis Méridier et traduit par Myrto Gondicas et Pierre Judet de la Combe, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Classiques en poche », 2012.

- Euripide, *Médée*, in *Tragédies*, tome I, texte établi et traduit par Louis Méridier, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F. (édition moins économique que la précédente)

> pour le contexte : Demont Paul et Lebeau Anne, *Introduction au théâtre grec antique*, Le Livre de Poche, 1996.

> pour aller plus loin sur la matière mythologique : Moreau (Alain), *Le Mythe de Jason et Médée. Le va-nu-pied et la sorcière*, Les Belles Lettres, Paris, 1994.

Auteur grec 4 : Diodore (cours mutualisé L3/M2 PSE)

12h CM

Mme Hertz

Contrôle des connaissances

Contrôle continu : oral (session 1 et session 2)

Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, tome VI, livre XI, texte établi et traduit par Jean Haillet, Paris, Les Belles Lettres, 2002

Dans le livre XI de sa *Bibliothèque historique*, Diodore raconte la seconde guerre médique, menée côté perse par le roi Xerxès, et les trente premières années de la Pentécontaétie, c'est-à-dire les cinquante ans de calme très relatif que connaît le monde grec entre les guerres médiques et la guerre du Péloponnèse. Le livre couvre donc les années -480/479 à -451/450 et, outre la Grèce proprement dite qui y occupe une place prépondérante, il s'intéresse aussi à l'histoire sicilienne et à l'histoire romaine.

Bibliographie

Il vous faut impérativement avoir fini la lecture du livre XI avant le début du cours. C'est là la priorité. Si vous en avez le loisir, lisez en outre la notice introductive du volume (p. VII à XL).

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALES

UET 64 Langue vivante et ouvertures professionnelles 3 ECTS/Coef. 3

> Deux enseignements obligatoires :

- Une langue vivante, au choix (18 ou 24h) (2 ECTS)
- Ouvertures professionnelles 2 : action et engagement (1 ECTS)

Anglais pour Lettres classiques

18h TD

M. Lillis

Contrôle des connaissances

Contrôle continu oral et contrôle continu écrit.

Dans ce cours, entièrement en anglais, nous lirons des extraits de traductions en anglais d'auteurs anciens (Homère, Ovide, Aristophane, Hippocrate...) et du moyen âge (Dante...), ainsi que des textes par des écrivains et des critiques anglophones du XIX^e jusqu'à l'époque

contemporaine (Ruskin, Wilde, Yeats, Auden, et des écrivains et des journalistes d'aujourd'hui...) pour aborder des sujets divers : nos discussions, entièrement en anglais, porteront, par exemple, sur des questions de culture, de littérature, d'éthique, de politique, et d'archéologie. Les étudiants seront encouragés à proposer également d'autres textes et sujets de discussion. Nous travaillerons sur la présentation à l'oral, sur l'écriture en anglais, et sur la traduction.

Bibliographie

Les textes (des extraits et des articles) seront fournis par le professeur en classe et sur MADOC.

OU

Allemand

24h TD

Contrôle des connaissances | à voir avec l'enseignant

Les informations relatives à ce cours seront communiquées à la rentrée.

OU

Espagnol

24h TD

Contrôle des connaissances | à voir avec l'enseignant

Les informations relatives à ce cours seront communiquées à la rentrée.

Ouvertures professionnelles 2 : action et engagement

12h TD

Contrôle des connaissances | voir ci-dessous

Cet EC ne consiste pas en un cours proprement dit, mais repose sur un dispositif de suivi incitant l'étudiant à effectuer un certain nombre de démarches d'orientation tout au long de son cursus, en participant à quelques-unes des actions proposées en ce sens à l'initiative du SUIO ou des responsables de Licence, ou encore par une démarche individuelle (stages, emplois en rapport avec la formation...)

Concrètement, pour atteindre pleinement l'objectif fixé dans ce cadre, l'étudiant doit avoir cumulé 5 points « Ouvertures pro. » tout au long de sa Licence : la simple participation à une action d'orientation organisée par le SUIO ou par les formations, selon la liste et le barème proposés ci-dessous, permet d'obtenir 1, 2, 3 ou 4 points qui sont conservés jusqu'à la fin de la Licence. De même pour les tutorats, stages ou emplois en rapport avec la formation.

BARÈME « Ouvertures professionnelles 2 » :

Deux attributions de points sont possibles : par les responsables du SUIO (barème fixé en accord avec l'UFR) ; par les responsables de formation (= le/la responsable de licence)

Actions donnant lieu à une attribution de points par le SUIO :

1 point :

Atelier « CV lettre de motivation »

Atelier « Connaître et se faire connaître (réseau) »

Atelier « Décrocher un stage »

Atelier « Intégrer la Fonction Publique »

Atelier « Préparer un entretien de recrutement »

Atelier « Prendre la parole en public »

Ateliers « Entrepreneuriat »

Tout autre atelier du SUIO

2 points :

Dispositif « Soft Skills » (avoir terminé les parties « avant » et « après » le stage sur MADOC)

3 points :

- Participation au Concours des Talents du Tertre (inscription en novembre 2021)
- Tutorat ambassadeur auprès de votre ancien lycée ; Tuteur/tutrice Clip
- Participation à l'action « Littéraires En Entreprise » ouverte aux L3
- Participation à l'Innovation Campus Day

Actions donnant lieu à une attribution de points par le/la responsable de licence (à contacter pour la comptabilisation) :

1 point :

- Ateliers, conférences, rencontres « métiers » ou concernant les poursuites d'études organisées à l'initiative du ou des responsables de formation, ou à l'initiative de l'UFR.
- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat en lien direct avec la formation suivie, inférieur à 30h.
- Volontariat pour l'encadrement de la Journée d'Orientation
- Volontariat pour l'encadrement des Journées Portes Ouvertes de l'université (en février-mars).
- Assistance à un séminaire, une journée d'études ou un colloque organisé dans l'UFR.

2 points :

- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat en lien avec la formation suivie, entre 30h et 100h.
- Tuteur/tutrice d'accompagnement
- Mobilité ou séjour d'étude à l'étranger d'un semestre (Erasmus+, BCI, convention bilatérale, etc.)

3 points :

- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat en lien avec la formation suivie, si plus de 100h (hors VEE)

4 points :

- Séjour d'étude à l'étranger d'un an (Erasmus+, BCI, convention bilatérale etc.)

Les actions du SUIO ainsi que les principes du suivi de la démarche d'orientation validé par « Ouvertures Professionnelles 2 » seront présentés lors de la Journée d'Orientation qui aura lieu à une date qui sera indiquée ultérieurement.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRES

(9 ECTS/Coef. 9)

CHOIX 1 : BLOC « SOCIÉTÉS ET CULTURE ANTIQUES »

UEC 65 Initiation à la recherche en sciences de l'Antiquité

6 ECTS/Coef. 6

> Deux enseignements obligatoires / un seul enseignement obligatoire en 2023-2024 :

Anthropologie des mondes anciens	10h CM + 10h TD 3 ECTS	Mme Tresch
Ce cours ne sera pas proposé en 2023-2024.		

Spiritualités des mondes antiques et médiévaux (Europe - Orient)	10h CM + 10h TD 3 ECTS	M. Maréchaux
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu : moyenne de deux notes : une brève explication à remettre en milieu d'année portant sur le texte d'un auteur expliqué en classe ; un questionnaire à choix multiple portant sur le contenu du cours.	
<p>L'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière comparatiste certains traits des grandes religions du Proche, du Moyen et de l'Extrême Orient Ancien. Les séances élucideront les problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient (Bible juive, Bible grecque, Talmud, Vulgate, Coran...). Puis nous étudierons les religions mésopotamiennes et lirons des extraits de l'<i>Avesta</i>, texte sacré qui constitue le point d'ancrage du courant zoroastrien ; nous montrerons à quel point cette œuvre fondée sur une myriade de sources éparses féconde l'écriture du <i>Livre des rois</i>, épopée nationale du poète persan Ferdowsi. Puis nous nous intéresserons en priorité à un Islam syncrétique : nous étudierons l'exégèse coranique dans ses rapports avec la Torah et la Bible grecque, la philosophie arabe médiévale et sa situation dans l'aristotélisme, le mysticisme et le soufisme arabo-persans dans leurs relations avec le néo-platonisme. La fin de l'année sera consacrée à la lecture de quelques chefs d'œuvre de la littérature sanskrite, notamment du <i>Mahâbhârata</i>. Nous montrerons que tous ces grands textes iraniens, hébreux, arabes ou indiens obéissent à des schèmes narratifs qui dépassent leur contexte historique et fondent des invariants de la pensée mythique.</p>		

UEC 66 Langues romanes**3 ECTS/Coef. 3**

> Un enseignement obligatoire, à choisir

Italien débutant 2	20h TD	M. Deroma
<i>Contrôle des connaissances</i>	Contrôle continu : épreuves de compréhension orale et écrite, exercices de langue, expression orale et écriture d'un court texte	
Le cours d'italien débutant est proposé par le Département de Lettres classiques. Il permet aux étudiants d'apprendre une autre langue romane, utile pour leurs travaux de recherche, et vise à faciliter la mobilité Erasmus.		
OU		
Langue du Moyen Âge pour Lettres classiques 2	18h TD	Mme Gaucher Remond
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignante	
Ce cours fait suite à celui du premier semestre. On s'attachera à perfectionner la méthode de traduction et à compléter les acquis en morpho-syntaxe et sémantique historique.		
<i>Bibliographie</i>		
L'anthologie au programme reste la même, dans laquelle on travaillera sur de nouveaux extraits : <i>Fabliaux du Moyen Age</i> , édition bilingue de Jean Dufournet, Flammarion, GF, 2014.		

CHOIX 2 : BLOC « HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE »**UEC 65 Perspectives de la recherche 2****6 ECTS/Coef. 6**

> Un enseignement obligatoire, à choisir

Paléographie appliquée à la recherche	22h CM	M. de Almeida Mendes
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant	
Cet enseignement d'initiation à la paléographie permettra d'aborder les premières notions de la paléographie moderne française. L'enseignement théorique sera accompagné d'un travail pratique sur des archives anciennes. Au cours des séances de travaux dirigés, nous nous attaquerons collectivement à la transcription d'un journal de bord de la Compagnie des Indes. Ces documents sont conservés sous forme numérique aux Archives nationales de France.		

Bibliographie

Pour une première prise de contact avec la paléographie moderne, vous pourrez télécharger gratuitement sur le site de Gallica : M. PROU, *Le Manuel de paléographie latine et française* (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9785654w.textelimage>).

OU

Mondes urbains

22h CM

M. Fritsch et M. Wilgaux

Contrôle des connaissances à voir avec les enseignants

Le cours propose de confronter, sur des thématiques relatives à la structuration et au fonctionnement des villes et réseaux urbains, une approche historique centrée sur la période antique (le développement urbain au Proche-Orient et en Méditerranée, du 4^e millénaire avant notre ère jusqu'aux villes romaines), et une approche géographique centrée sur les grandes agglomérations d'Europe occidentale au cours de la période contemporaine (XIX^e-XX^e siècle). Les séquences sont alternées de manière à traiter un thème par quinzaine :

- Notions de villes, réseaux urbains, grandes agglomérations et métropoles ;
- Leur organisation spatiale et à leur délimitation ;
- Habitat et organisation des espaces résidentiels ;
- Croissance urbaine et planification du développement urbain ;
- Équipements, services urbains et réseaux de transport ;
- Administration et gouvernance.

Bibliographie

Une bibliographie sera fournie au début du cours.

OU

Anthropologie des mondes anciens

**10h CM +
10h TD
3 ECTS**

Mme Tresch

Ce cours ne sera pas proposé en 2023-2024.

OU

Spiritualités des mondes antiques et médiévaux (Europe - Orient)

**10h CM +
10h TD
3 ECTS**

M. Maréchaux

Contrôle des connaissances Contrôle continu : moyenne de deux notes : une brève explication à remettre en milieu d'année portant sur le texte d'un auteur expliqué en classe ; un questionnaire à choix multiple portant sur le contenu du cours.

L'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière comparatiste certains traits des grandes religions du Proche, du Moyen et de l'Extrême Orient Ancien. Les séances élucideront les problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient (Bible juive, Bible grecque, Talmud, Vulgate, Coran...). Puis

nous étudierons les religions mésopotamiennes et lirons des extraits de l'*Avesta*, texte sacré qui constitue le point d'ancrage du courant zoroastrien ; nous montrerons à quel point cette œuvre fondée sur une myriade de sources éparses féconde l'écriture du *Livre des rois*, épopée nationale du poète persan Ferdowsi. Puis nous nous intéresserons en priorité à un Islam syncrétique : nous étudierons l'exégèse coranique dans ses rapports avec la Torah et la Bible grecque, la philosophie arabe médiévale et sa situation dans l'aristotélisme, le mysticisme et le soufisme arabo-persans dans leurs relations avec le néo-platonisme. La fin de l'année sera consacrée à la lecture de quelques chefs d'œuvre de la littérature sanskrite, notamment du *Mahâbhârata*. Nous montrerons que tous ces grands textes iraniens, hébreux, arabes ou indiens obéissent à des schèmes narratifs qui dépassent leur contexte historique et fondent des invariants de la pensée mythique.

UEC 66 Langues romanes

3 ECTS/Coef. 3

> Un enseignement obligatoire

Italien débutant 2		20h TD	M. Deroma
Contrôle des connaissances	Contrôle continu : épreuves de compréhension orale et écrite, exercices de langue, expression orale et écriture d'un court texte		
Le cours d'italien débutant est proposé par le Département de Lettres classiques. Il permet aux étudiants d'apprendre une autre langue romane, utile pour leurs travaux de recherche, et vise à faciliter la mobilité Erasmus.			

CHOIX 3 : BLOC « CULTURE ET MEDIAS »

UEC 65 Médias et transmission

3 ECTS/Coef. 3

> Deux enseignements obligatoires

Intermédialité : littérature, art, cinéma		24h TD	M. Postel
Contrôle des connaissances	à voir avec l'enseignant		
Shakespeare et les arts			
Le cours explore comment s'opère le passage d'un art à l'autre, à propos d'une pièce de Shakespeare, <i>Le Songe d'une nuit d'été</i> (1599-1601), pièce qui mêle déjà paroles, chants, musique, costumes et décors. Nous étudierons plusieurs adaptations au fil des siècles, en musique, en peinture et au cinéma, dont le <i>masque</i> ou <i>semi-opera</i> de Henry Purcell, <i>The Fairy Queen</i> (1692), les représentations picturales de Johann Heinrich Füssli (fin XVIIIe-début XIXe) et le film de Michael Hoffman (1999).			

Bibliographie

Corpus d'étude :

-Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été*, traduit par Jean-Michel Desprats, Gallimard, Folio, édition bilingue, 2003.

-Henry Purcell, *The Fairy Queen*, Opus Arte, dir. William Christie, Orchestra of the Age of Enlightenment, DVD, 2010.

-Michael Hoffman, *Le Songe d'une nuit d'été*, DVD, 1999.

Bibliographie :

-Mark Thornton Burnett, Adrian Streete, *The Edinburgh Companion to Shakespeare and the Arts*, Edinburgh University Press, 2011.

Médiations de la culture	18h TD	Mme Hébuterne
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignante	
À une réflexion sur l'origine de la médiation, sur l'évolution des politiques et des pratiques culturelles, s'ajoutera un contenu en relation avec les dispositifs de médiation proposés actuellement dans les musées et les sites patrimoniaux.		

UEC 66 Atelier de médiation culturelle **3 ECTS/Coef. 3**

> Un enseignement obligatoire

Pratiques de l'écrit : ateliers de médiation culturelle	24h TD 3 ECTS/Coef. 3	Mme Labbé
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignante	
Cet atelier est destiné à permettre aux étudiants de mettre en pratique leurs compétences interprétatives et rédactionnelles dans le cadre d'actions de médiation en partenariat avec une ou des institutions culturelles. Après une courte introduction à la médiation culturelle, les étudiants seront directement invités à participer à un projet de médiation, pour lequel des visites sur le terrain sont à prévoir.		

UEC 67 Littérature contemporaine **3 ECTS/Coef. 3**

> Un enseignement obligatoire

Littérature contemporaine	24h CM	M. Forest
<i>Contrôle des connaissances</i>	à voir avec l'enseignant	

Le cours propose une généalogie de la littérature française d'aujourd'hui telle qu'elle s'est développée au cours du dernier demi-siècle. Remontant aux années 1980, il permet de prolonger et d'approfondir l'enseignement offert par l'UE 62 et il procure ainsi les repères indispensables pour qui veut comprendre notre présent. Parmi les thèmes abordés : la crise des avant-gardes, la mise en cause du moderne (post-modernisme et anti-modernisme), le retour au réel, l'émergence de l'autofiction et l'hégémonie du néo-naturalisme. Parmi les auteurs étudiés : Roland Barthes, Philippe Sollers et Hélène Cixous, Claude Simon et Milan Kundera, Patrick Modiano et Annie Ernaux, Pascal Quignard.

CHOIX 4 : BLOC « DÉCOUVERTE »

Deux UEC à choisir

Voir la liste, mise à disposition à la rentrée, des UE complémentaires offertes à l'échelle de l'UFR. Ces choix se font naturellement **sous réserve de compatibilité dans les emplois du temps.**

Règlements et modalités des examens

Règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes de Nantes Université

(Votées par la CFVU du 23 mars 2017)

Les présentes règles communes de Contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

NB : Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation.

Article 1 – Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. ^[L]_[SEP] Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation. ^[L]_[SEP] Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservice dans les conditions et périodes autorisées. ^[L]_[SEP] Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- le président de l'Université garde la possibilité d'octroyer par dérogation une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins et ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert et des articles D612-4 et D612-6, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Article 2 – Examens Modalités

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de Contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (session 1)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE. Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations minimum par UE durant le semestre sont organisées pendant la période d'enseignement.

Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes :

Session de rattrapage (session 2)

Dans le cas d'une évaluation en contrôle continu et régulier, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes :

si l'enseignement est évalué en contrôle continu et régulier, et qu'aucune épreuve de seconde session n'est déjà prévue par le règlement de la formation, les épreuves organisées pour les étudiants en situation de dispense d'assiduité constituent également les épreuves de rattrapage de ces enseignements.

le cas échéant, si aucune épreuve pour étudiant en dispense d'assiduité n'est prévue dans la formation concernée, les enseignements sont évalués par un écrit.

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription, automatique ou volontaire selon les règles propres à chaque formation.

Si l'inscription à la session de rattrapage est automatique, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes entre la session initiale et la session de rattrapage.

Dans ce cas, eu égard aux conditions particulières d'organisation des examens concernant les étudiants avec mesure de compensation de handicap attribuée par arrêté du président de l'Université, l'inscription est volontaire. Les étudiants concernés choisissent, avec l'aide du service de scolarité, la ou les épreuves auxquelles ils souhaitent se présenter. Ils demeurent soumis aux mêmes modalités de Contrôle des connaissances que les étudiants soumis au régime de l'inscription automatique.

Si l'inscription à la session de rattrapage est volontaire, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est :

- la note de la session de rattrapage si l'étudiant est inscrit ;
- la note de la session initiale si l'étudiant n'est pas inscrit aux épreuves de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage. Le cas échéant, le règlement de la formation peut prévoir une session de rattrapage.

Article 3 – Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le Président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Article 4 – Absences

L'absence à une épreuve d'évaluation des connaissances entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Si le règlement de la formation le prévoit, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu, et au vu d'un justificatif, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Article 5 – Validation, compensation et capitalisation

Une **unité d'enseignement** (UE) est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs (EC) qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un **élément constitutif d'une UE** n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, entre la session initiale et la session de rattrapage d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

Une **année d'études** est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ; ou

- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20). À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ; ou

- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

- au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres. Les notes éliminatoires sont interdites. Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE. Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (élément constitutif) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte attribution des ECTS. Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Bilan : que repasser en seconde session ?

- **Toute UE validée est validée même si un EC n'a pas la moyenne : il y a compensation entre les EC au sein de l'UE.**

- **Dans le cas d'une UE non validée, il faut repasser seulement les EC sous la moyenne.**

ex : UE avec 2 EC

note EC 1 : 11/20

note EC 2 : 7 / 20

L'étudiant ne doit repasser l'examen que pour l'EC 2.

La note finale sera la meilleure des deux notes entre session 1 et session 2

- **Pour certaines UE, les notes du contrôle continu sont conservées de la première session à la session de rattrapage, et sont affectées de nouveaux coefficients tels qu'ils sont prévus dans le tableau des modalités de Contrôle des connaissances.**

NB : il n'y a pas de convocation pour la seconde session.

Article 6 – Progression et redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela,

l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante. L'Université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'Université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Article 7 – Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation. La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury est libre d'attribuer des points de jury.

Article 8 – Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La délivrance ou non de mentions est précisée dans le règlement propre à chaque formation :

- moyenne du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG ;
- moyenne du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence ;
- attribution de la mention « assez bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 12/20 ;
- attribution de la mention « bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 14/20 ;
- attribution de la mention « très bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 16/20. La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme.

Article 9 – Validation d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation. Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants. La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Article 10 – Stage

Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (cf infra). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

Règlement des examens

1 - Convocation des étudiants	<p>La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés.</p> <p>S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.</p>
2 - Admission et sortie de la salle	<p>Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.</p>
3 - Contrôle des identités	<p>L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant.</p> <p>Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.</p>
4 - Affichage de la composition du jury	<p>La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.</p>
5 - Émargement et comptage des copies	<p>Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.</p>
6 - Conditions de correction des copies	<p>Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.</p>
7 - Fraude ou tentative de fraude	<p>Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.</p> <p>Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.</p> <p>Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal.</p> <p>Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.</p>
8 - Communication des notes et consultation des copies	<p>Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.</p>

Calendrier universitaire 2023-2024

U.F.R. Lettres et Langages

Septembre

- du 11 au 15 septembre : pré-rentrée et accueil
- **Réunions de pré-rentrée Lettres classiques (présence obligatoire) :**
 - pour les L1 : 9h30-11h, salle C008
 - pour les L2 : 15h-16h, salle C008
 - pour les L3 : 16h-17h, salle C008
- lundi 18 septembre : début des cours du 1^{er} semestre (fin : vendredi 15 décembre)

Octobre

- 30 octobre au 3 novembre : vacances de la Toussaint

Décembre

- du 18 au 20 décembre : éventuels rattrapages de cours
- du 21 au 22 décembre : révisions
- du 25 décembre au 5 janvier : vacances de Noël

Janvier

- du 8 au 19 janvier : examens du 1^{er} semestre
- lundi 22 janvier : début des cours du 2^e semestre (fin : vendredi 19 avril)

Mars

- du 4 au 8 mars : vacances d'hiver

Avril-Mai

- du 22 avril au 26 avril : vacances de printemps
- du 29 avril au 3 mai : révisions
- du 6 au 21 mai : examens du 2^e semestre
- du 27 au 31 mai : corrections, délibérations
- vendredi 31 mai : affichage des résultats

Juin-Juillet

- du 10 au 29 juin : examens 2^{nde} session
- du 1^{er} au 10 juillet : oraux, corrections, délibérations
- mercredi 10 juillet : affichage des résultats

UN

U

Département de Lettres classiques

UFR Lettres et Langages

Pôle Humanités